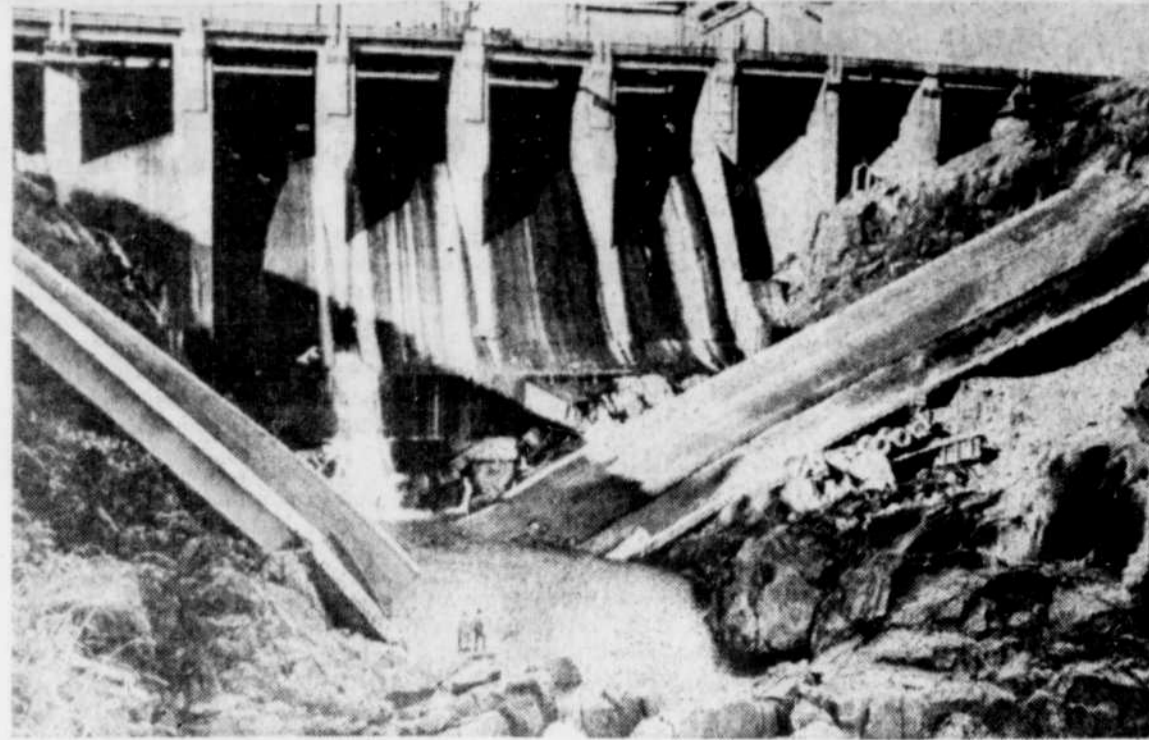


**TABLOID  
SPORT**

**GAIN DES  
NORDIQUES  
CONTRE  
HARTFORD:  
McKEGNEY  
S'ILLUSTRE**

Tony McKegney a marqué trois buts et récolté une passe, dans un gain de 5-3 contre les Whalers.

Pages 2, 3 et 4



**SEPT-ILES:  
UN SURVIVANT RACONTE  
"NOTRE PONT  
AVAIT VIBRÉ  
PENDANT TOUT  
L'APRÈS-MIDI"**

Au lendemain de l'effondrement du pont de Sainte-Marguerite, on se perdait en conjectures à Sept-Îles sur les causes réelles de l'accident qui aura entraîné la disparition de six travailleurs. Notre envoyé spécial Guy Dubé fait le bilan de la tragédie, élabore sur la kyrielle d'enquêtes qui s'annoncent, décrit le désolant spectacle.

TOUS LES DÉTAILS, A-3 et A-4

Consultez également



...votre horaire complet!

**LE SOLEIL**

**JEUDI 1er NOVEMBRE 1984**  
QUÉBEC, 88e année, no 267

70 pages 3 cahiers  
+ 1 tabloid

Livraison à domicile (7 jours) 2,50\$  
Îles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ **35¢**

**LE SOLEIL**

**VISITES INDUSTRIELLES**  
mercredi - jeudi  
9h00 et 10h30  
Rendez-vous: 647-3342

**INDIRA GANDHI ASSASSINÉE  
LA VIOLENCE  
SÉVIT EN INDE**



Sitôt l'attentat connu, des centaines d'Hindous se sont précipités vers l'hôpital où reposait Mme Gandhi, en offrant de donner de leur sang.

◆ NEW DELHI (d'après PC, AFP, Reuter) — C'est une Inde en état de choc qui pleurait, hier, son premier ministre assassiné Indira Gandhi. Et qui, en pleine crise, se tournait vers le fils de Mme Gandhi, Rajiv, pour assumer le leadership de cet immense pays.

Sitôt assermenté premier ministre, Rajiv Gandhi s'est d'ailleurs empressé de lancer un vibrant appel au calme sur les ondes de la radio et de la télévision nationales, au moment même où la violence flambait dans au moins sept des 22 provinces de l'union indienne.

Âgée de 66 ans, Mme Gandhi a péri des blessures subies au cours d'un attentat ourdi contre elle par ses propres gardes du corps d'origine sikh. À la sortie de sa résidence de New Delhi, le premier ministre avait été littéralement fauché par des rafales de pistolets automatiques, selon la version officielle. Touchée à mort, Mme Gandhi devait expirer cinq heures plus tard à l'hôpital, ouvrant du coup la porte à une vague de manifestations anti-Sikh à travers le pays.

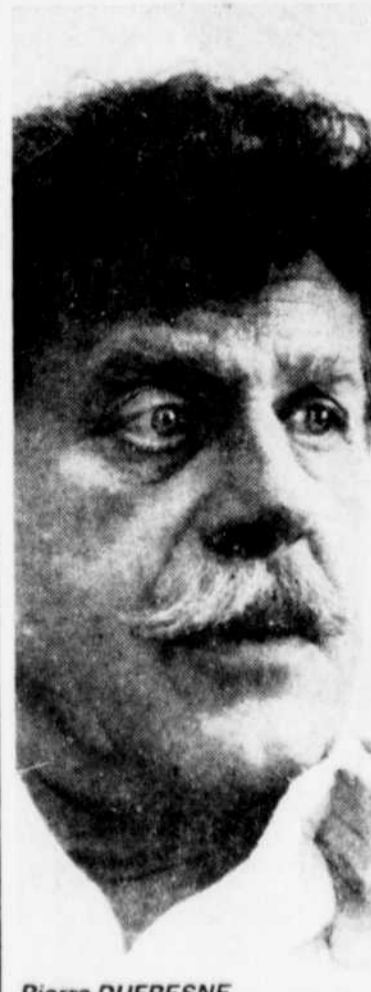
À New Delhi, la foule hindoue réclamait "du sang pour du sang", incendiant des boutiques propriétés de Sikhs en lapidant leurs temples. Partout en Inde, ce n'était hier que mouvements de troupes, couvre-feux et expressions de sympathie. Cette sympathie était d'ailleurs unanime dans la communauté des nations où, dans toutes les capitales, on déplorait la mort violente de Mme Gandhi.

LE PORTRAIT D'INDIRA GANDHI, B-3  
L'EDITORIAL DE RAYMOND GIROUX, B-4  
TOUTES NOS INFORMATIONS, B-6 À B-9



**INDIRA  
GANDHI  
1917-1984**

**ADIEU JOSEPH-ARTHUR  
PIERRE DUFRESNE  
SUCCOMBE À UNE  
SECONDE ATTAQUE**



Pierre DUFRESNE

◆ MONTREAL (PC) — Des téléspectateurs de tout âge sont en deuil à la suite du décès, survenu hier, de Pierre Dufresne. Et à Radio-Canada, on ne savait pas encore comment on assurerait la continuité du feuilleton le plus populaire des cinq dernières années.

par Pierre ROBERGE

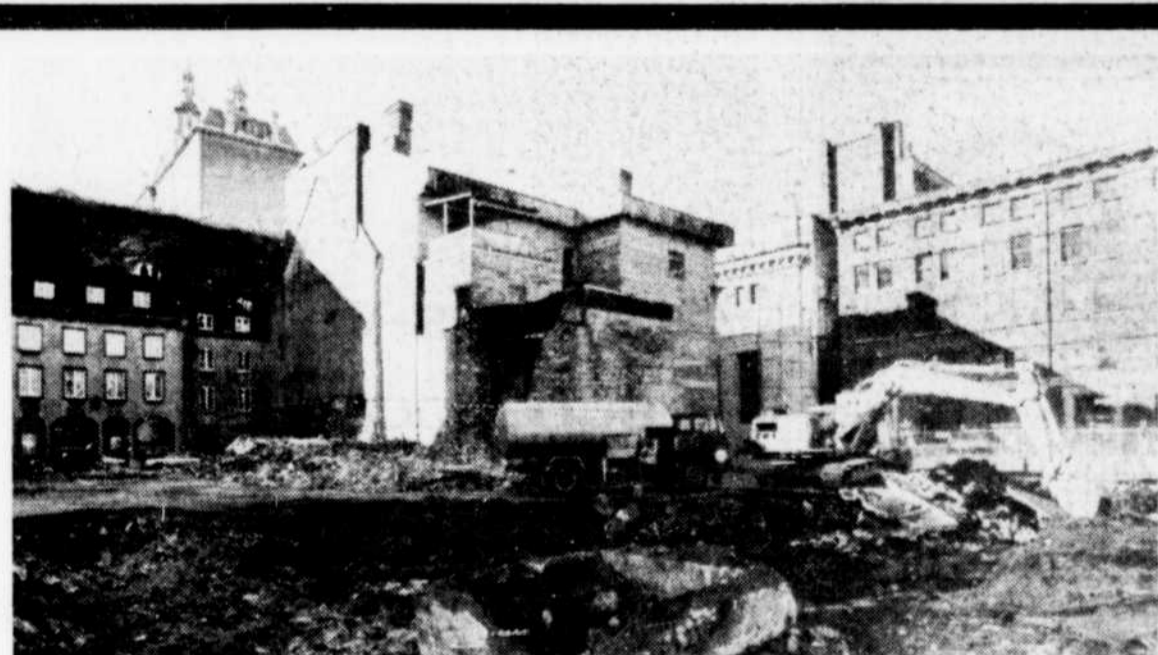
Le comédien de 57 ans était l'un des personnages de premier plan du Temps d'une paix (deux millions d'auditeurs par semaine) et il interprétait aussi Fardoche dans la série pour enfants Passe-Partout.

L'interprète de Joseph-Arthur Lavoie dans Le Temps d'une paix avait subi un accident cardiaque il y a deux semaines, après avoir joué au tennis. Il était depuis rentré chez lui, à Laval, où il devait faire convalescence pendant au moins trois mois.

Hier en après-midi, il a de nouveau subi une attaque et il est mort dans l'ambulance qui le transportait à l'hôpital.

Il y a deux semaines, les responsables du téléroman à Radio-Canada avaient décidé d'en annuler la diffusion pour toute la saison et de le reporter à l'automne de 1985.

Lire, A-2, DUFRESNE



Les travaux vont bon train pour la construction du Musée national de la civilisation à Québec, mais ne cherchez pas l'archéologue responsable de la surveillance, sur cette photo prise hier, parce qu'il n'y en a tout simplement pas.

**SUR LE CHANTIER DU MUSÉE DE LA CIVILISATION  
LES ARCHÉOLOGUES  
LAISSÉS DE CÔTÉ**

◆ Le chantier de construction du Musée national de la civilisation, à Québec, va bon train, mais l'archéologue promis par le ministre Clément Richard pour effectuer la surveillance des travaux avec mandat de les arrêter si on mettait des vestiges au jour brille... par son absence. Qui plus est, on a mis moins d'une quinzaine de minutes, mardi, pour dé-

truire les voûtes de la maison Imbert, toujours sans surveillance d'un archéologue, alors que c'est un secteur où il n'y avait pas eu de fouilles auparavant.

par Vianney DUCHESNE

Pourtant, lors de la conférence d'information du 10 octobre, le ministre des Affaires culturelles,

M. Clément Richard, avait bien affirmé que les travaux d'excavation seraient effectués sous la surveillance d'un archéologue qui disposerait d'une équipe compétente. En tout temps, selon le ministre, ces experts devaient pouvoir arrêter les travaux si on jugeait nécessaire de procéder à

Lire, page A-2, MUSÉE

**SOMMAIRE**

- Annonces classées ..... C-10 à C-14
- Arts et spectacles C-7 à C-9
- Bandes dessinées ..... C-12
- Bridge ..... C-13
- Décès ..... C-15
- Economie-finances C-1 à C-6
- Editorial ..... B-4
- Feuilleton ..... C-7
- Horoscope ..... C-14
- Information régionale ..... A-15 à A-17
- Loteries ..... A-2
- Monde ..... B-6 à B-12, B-16
- Mot ystère ..... C-14
- Mots croisés ..... C-14
- Où aller à Québec ..... B-7
- Page documentaire ..... B-3
- Patron ..... C-14
- Politique ..... B-1 et B-2
- Sciences ..... B-13 à B-15
- Sport ..... Tabloid
- Votre page ..... B-5

**METEO**



De plus en plus de nuages, par un temps ventoux. Maximum de 7. Demain: refroidissement malgré le soleil  
Détails, page A-4

## Les camarades de Pierre Dufresne bouleversés "Nous allons d'abord vivre notre peine"



À l'été 1983, Pierre Dufresne tenait la vedette dans le *Charimari*, présenté au théâtre Beaumont-Saint-Michel.

♦ MONTREAL (PC) — Le comédien Pierre Dufresne vient de mourir à l'âge de 57 ans après avoir débuté à la télévision de Radio-Canada. Les moins jeunes se souviennent de lui dans la série *Cap aux Sorciers*, située en Gaspésie.

L'acteur était le fils d'un artisan de la société d'Etat qui s'était illustré comme chanteur et chef de chorale. Avec sa belle voix rocailleuse, Pierre Dufresne a fait honneur à ce talent paternel.

Depuis ce temps, le comédien a toujours été actif, à la fois sur les plateaux de télévision et à la scène, comme comédien et administrateur. Il dirigeait en effet les destinées de trois théâtres d'été dont l'un à Sainte-Adèle, dans les Laurentides, où il jouait lui-même.

Le public pouvait aussi le voir et reconnaître sa voix dans une multitude de réclames commerciales. Dufresne tenait aussi à

### Comment l'oublier?

garder la forme et c'est finalement le tennis qui devait lui être fatal.

Il y a cinq ans, le comédien a créé le personnage de Joseph-Arthur Lavoie, dans *Le Temps d'une paix*. "un rôle en or", disait-il. Dufresne a tout de suite campé d'une manière saisissante ce paysan du comté de Charlevoix, vivant dans les années 20.

Joseph-Arthur est un rusé qui écoute toujours avant de parler. Le personnage est respectueux des convictions des autres mais il ne laisse pas la religion régenter sa vie personnelle.

À la scène, son dernier rôle important remonte au printemps alors qu'il jouait Léopold dans *Marie-Lou*, de Michel Tremblay. Il avait donné la pièce en tournée avec le Théâtre populaire du Québec; sa principale partenaire était encore une fois Nicole Leblanc.

♦ MONTREAL (PC) — La mort de Pierre Dufresne a d'autant plus surpris ses proches et collègues de travail qu'il semblait se remettre assez bien de l'attaque cardiaque subie il y a deux semaines. Le disparu avait même donné des interviews depuis.

"Quand je l'ai vu à l'hôpital, il avait pourtant l'air bien", a confié Nicole Leblanc. Dans le rôle de Rose-Anna Saint-Cyr, Mme Leblanc donnait fréquemment la réplique au Joseph-Arthur de Dufresne, dans *Le Temps d'une paix*.

"Nous allons d'abord vivre notre peine, après on verra...", a-t-elle simplement ajouté à propos de ce qui sera la suite du feuilleton, déjà reportée d'une année à Radio-Canada.

"Je ne sais pas s'il y aura des transformations (dans le téléroman) et, pour l'instant, je ne tiens pas à le savoir", a-t-elle conclu.

Un autre comédien du *Temps d'une paix* qui a eu de graves ennuis de santé, Yvon Dufour, interprète du curé Chouinard, a pu seulement commenter: "Ah, c'est pas drôle..." M. Dufour était depuis 30 ans l'ami de Dufresne, qu'il avait connu à Hull.

Pour le réalisateur Yvon Trudel qui l'avait vu jeudi dernier, "il était très bien dans les circonstances. Sans le connaître intimement, je peux dire que nous étions des amis dans nos relations de travail."

"Il travaillait tellement bien et puis il était de bonne humeur 52 semaines par année."

### ♦ L'heureux, Eykel

Comme acteur, Jacques L'Heureux avait l'occasion de jouer deux séries télévisées aux côtés de Pierre Dufresne. Il était Valérien dans *Le Temps d'une paix* et Passe-Montagne dans *Passe-Partout*.

## DUFRESNE (suite de la première page)

Pierre Dufresne avait tellement donné sa marque au personnage qu'on lui a fait l'honneur de ne pas le remplacer. Les tournages avaient été chambardés à la suite de l'accident cardiaque qu'avait subi le printemps dernier le comédien Yvon Dufour (curé Chouinard).

Le réalisateur Yvon Trudel avait commencé à enregistrer pour l'an prochain les scènes où n'apparaissait pas Joseph-Arthur et, à compter de janvier ou février, il comptait les compléter lorsque Dufresne aurait été rétabli. On devait ensuite abouter les scènes d'intérieur aux extérieurs que le disparu avait pu tourner, en septembre dernier dans Charlevoix.

Ces dernières scènes sont à toute fin pratique inutiles et, selon M. Trudel, "ne pourront plus qu'être gardées en souvenir".

"Je ne sais pas ce qui va se produire maintenant, a déclaré

M. Trudel. J'ai annulé le studio de demain (jeudi) et je dois rencontrer l'auteur (Pierre Gauvreau) la semaine prochaine. Tous les textes sont à reprendre."

Il ne pouvait savoir si — et encore moins par qui — on remplacerait Pierre Dufresne. Les enregistrements sont annulés pour au moins deux semaines pendant que "nous allons réfléchir à l'avenir du téléroman."

### Passe-Partout

Le disparu devait aussi enregistrer bientôt les huit derniers épisodes de *Passe-Partout*, notamment ceux où on fête le Jour de l'An.

Ces séquences seront sans doute annulées car, a signalé Marie Eykel (interprète de *Passe-Partout*), Pierre Dufresne ne sera pas remplacé dans ce rôle de Fardoche qu'il avait profondément marqué.



Un Pierre Dufresne jeune, tel qu'il apparaissait dans l'épisode du 1er octobre 1959 du *Survenant*.



Un grand moment de l'histoire de la télé au Canada: l'épisode de Noël du *Temps d'une paix*, présenté en décembre 1982.

## MUSÉE (suite de la première page)

des fouilles archéologiques. Il avait été bien clair là-dessus suite à une question du SOLEIL. On devait aussi procéder à des relevés.

Or, avant-hier et hier, le journaliste du SOLEIL est allé sur les lieux du chantier et il n'y a pas vu d'archéologue. Tout au plus, on l'a informé qu'un archéologue du ministère se rend sur place de temps à autre. C'est loin des recommandations de la Commission des biens culturels que le ministre Richard avait dit accepter.

Les archéologues grondent. Si bien que dans une lettre expédiée à l'Association des archéologues du Québec, le président demande à ses collègues de ne pas faire le jeu du ministère en acceptant en quelque sorte un mandat qui desservirait les intérêts de leur profession. "L'état actuel du dossier nous fait croire que le mandat qui serait confié à un archéologue ne serait pas conforme avec les normes d'éthique et de pratique de la profession", d'écrire M. Pierre Drouin.

Le Conseil des monuments et sites du Québec s'interroge aussi sur le respect des promesses de M. Richard. Pour le moment, on juge que l'embauche d'un archéologue servira beaucoup plus à lui faire faire le constat des démolitions que le relevé des éléments archéologiques. L'organisme a étudié l'attitude des responsables du

chantier de construction à son assemblée de mardi soir et les participants ont exprimé beaucoup d'inquiétude, a-t-on rapporté au SOLEIL.

Puisque les travaux commencent sans la surveillance d'un archéologue et sans les relevés nécessaires avant les démolitions, un porte-parole s'est demandé ce qu'il adviendra maintenant des autres promesses du ministre Richard. "Est-ce que les recommandations de la Commission des biens culturels du Québec sont de la poudre qu'on a voulu nous jeter aux yeux", a-t-elle demandé? Le conseil entend étudier les avenues qui pourront forcer le ministère à respecter ces recommandations.

**LA QUOTIDIENNE**  
(tirage du mercredi)  
31 octobre 1984  
0-9-2  
9-5-8-7  
Informations: 643-8990

LES SOLEIL  
**TÉLÉ MAGAZINE**

Changements  
au Télé-Magazine  
22h30 L'heure  
juste  
22h55 The  
Reagan-Bush  
Committee

### LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3333  
Lundi au vendredi: 7h00 à 19h30  
Samedi: 8h00 à 12h00  
Dimanche: 8h00 à 12h00

LES ANNONCES CLASSEES  
647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

## CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE SAINTE-FOY ENR.

Dr Claude Boulanger, M.D., C.S.P.Q.  
Dr Jacqueline Carignan, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)  
Dr J.-R. Clément, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)  
Dr Lise Garand, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)  
Dr J.-Ls Lavallée, M.D., C.S.P.Q.

### OPHTALMOLOGISTES

Maladies des yeux, examen de la vue, orthoptique

**VERRES de CONTACT**  
de tous genres

(EDIFICE BELCOURT, BUREAU 210), 2590 BD LAURIER, STE-FOY

SAINTE-FOY 653-6655

## LES SOUS-VÊTEMENTS Calvin Klein



des sous-vêtements  
à superposer

superposez les formes, multipliez les agencements de couleurs en harmonie monochrome ou en contraste... la collection calvin klein, des formes de sous-vêtements masculins interprétées pour la femme dans toutes les nuances de couleurs pastel et vives, additionnées de blanc, de gris et de noir, au choix tee-shirts manches longues ou courtes, camisoles, débardeurs, culottes bikini, string ou boxer.

la maison  
**SIMONS**

TROIS MAGASINS: PLACE STE-FOY, GABRIÈLE DE LA CROIX, VILLE DE QUÉBEC

## L'EFFONDREMENT DU PONT À SEPT-ILES

# Une première victime est retirée des eaux

♦ SEPT-ILES — Le corps d'un des six travailleurs disparus lors de l'effondrement du nouveau pont enjambant la rivière Sainte-Marguerite, à l'ouest de Sept-Îles, mardi soir, a été retiré des décombres vers 15h30 hier. La victime a été identifiée comme étant Maurice Tubis, âgé de 55 ans, de Sept-Îles.

par Guy DUBE  
envoyé spécial du Soleil

Les plongeurs de la Sûreté du Québec devaient continuer leurs recherches en début de matinée aujourd'hui.

Les cinq autres victimes de l'écrasement du pont sont Benoit et Aubin Haché, âgés respectivement de 41 et de 38 ans, de Sept-Îles; Roger Lefrançois,

âgé de 30 ans, et Denis Desbiens, âgé de 46 ans, tous deux de Sept-Îles, et Aurélien Bezeau, âgé de 46 ans, de Chicoutimi. Les blessés sont Félix Gallant, qui conduisait un camion d'asphalte qui est allé s'écraser contre le roc, dans le ravin, et Jean Bouchard, opérateur d'un rouleau compresseur qui s'est retourné sur lui-même lors de l'accident, mais sans tomber au fond du ravin. Gallant serait blessé à une jambe tandis que Bouchard serait blessé au dos.

Les chercheurs sont toujours convaincus que les cinq autres disparus sont toujours sous les décombres. La rivière Sainte-Marguerite a été arpentée de long en large par un hélicoptère de Recherche et Sauvetage tout au long de la journée, sans succès.

"Si nous ne les trouvons pas ici sur les

lieux de l'accident, alors nous fouillerons ailleurs", précisait hier le lieutenant Michel Lapierre, responsable de l'enquête à la sûreté municipale de Sept-Îles.

Ce n'est que vers 15h, hier, que les plongeurs de la Sûreté du Québec ont pu commencer leurs recherches. La raison était qu'il était impossible de fermer les vannes du barrage, un accident de la route, remontant en juin, ayant endommagé le système hydraulique des vannes. L'opération a dû s'effectuer manuellement et c'est ce qui a causé le retard.

A partir du moment où les vannes ont été fermées, le niveau de la rivière a baissé d'environ quatre mètres, ce qui a facilité le travail des plongeurs, qui ne pouvaient s'aventurer à cause du fort courant de la rivière.

## La structure vibrait sous le poids de la machinerie

♦ SEPT-ILES (PC) — Durant tout l'après-midi qui a précédé l'effondrement du pont de la rivière Sainte-Marguerite, la structure a vibré à plusieurs reprises sous le poids de la lourde machinerie de construction.

par Robert LEFEBVRE

C'est ce que soutient l'un des deux travailleurs qui ont échappé à la mort, M. Jean Bouchard, âgé de 36 ans, de Sheldrake, sur la Base Côte-Nord. De son lit d'hôpital à Sept-Îles, où il reposait toujours hier après-midi, M. Bouchard a confié qu'il avait observé ces vibrations

"chaque fois qu'un camion embarquait dessus".

A l'emploi de la firme Québec-Labrador Construction Inc. depuis cinq ans, M. Bouchard était aux commandes d'un rouleau compresseur. Il quittait la travée centrale du pont au moment de la terrible tra-

gédie. Avec sa machine, il a fait une chute d'une vingtaine de pieds à l'endroit où le tablier du pont s'est séparé de la rampe d'accès, sur la rive ouest de la rivière.

"Si le pont s'était effondré 10 secondes plus tôt, je me serais retrouvé au fond du gouffre profond de 160 pieds, avec les autres victimes. Je peux donc me compter chanceux."

M. Bouchard s'en est tiré avec une blessure au dos et une peur bleue.

"Ca s'est passé très vite. En quelques secondes seulement. J'ai entendu un bruit sec et ce fut comme un tremblement de terre."

Il n'a entendu aucun cri de ses compagnons de travail. Selon lui, ils étaient huit à ce moment là sur le pont. La noircure était tombée depuis deux heures et il n'a vu personne autour de lui.

M. Bouchard examine l'intérieur de ses mains et s'interroge sur la provenance de nombreuses ecchymoses.

"J'ai dû me faire cela, dit-il, en grimant dans l'amoncellement de cailloux."

Il ajoute que les secours ont été lents à s'organiser. Il croit que l'ambulance a mis près d'une heure à parvenir sur les lieux.

M. Bouchard entend bien continuer à "faire de l'asphalte" mais, "j'essaierai d'éviter de travailler sur les ponts".

Encore deux voyages

Son compagnon, qui occupe la chambre voisine à l'hôpital, a subi lui aussi des blessures graves.

M. Félix Gallant, âgé de 34 ans, de Sept-Îles,

déclare lui aussi que l'effondrement de la structure s'est produit en quelques secondes seulement.

"Je n'ai pas eu le temps de réagir. Je me suis retrouvé au bas du précipice avec mon camion."

M. Gallant venait tout juste de s'engager sur le pont avec son lourd camion-remorque rempli d'asphalte. Pour lui aussi, son sort s'est joué en quelques secondes.

"Si j'avais retardé de quelques secondes, j'aurais été épargné."

"On avait commencé à travailler vers 2 heures de l'après-midi et il restait deux voyages à venir et c'était fini pour la journée. C'est parce qu'on voulait terminer le travail qu'on a prolongé plus tard que d'habitude", ajoute-t-il.

Depuis 14 ans à l'emploi de la compagnie Québec-Labrador Construction Inc., il ne lui était encore arrivé aucun accident aussi sérieux.

L'entreprise de pavage avait été appelée le matin même par l'entrepreneur général J.-A. Levasseur, de Montréal, pour poser la couche d'asphalte.

La commande prévoyait l'épandage de 2,300 verges cubes d'asphalte, selon le vice-président de la compagnie Québec-Labrador, Marcel Porlier.

"Nous ne devions même pas exécuter ce travail ce jour-là, dit-il. Nous avions un autre contrat à respecter, mais l'entrepreneur général nous a priés d'y aller le jour même."

Son entreprise a perdu dans la catastrophe deux rouleaux compresseurs, une épanneuse électronique et un camion-remorque.



Un spectacle bien désolant que cette structure tordue et ce camion au fond du ravin.

## Un spectacle désolant

♦ SEPT-ILES — Spectacle désolant au pied du barrage de la rivière Sainte-Marguerite à 30 km à l'ouest de Sept-Îles.

par Guy DUBE

Le vieux barrage lui-même, qui a toujours servi de pont sur la route 132, continuera son rôle de pont pour au moins un an encore.

Le pont neuf, lui, dont les travaux ont été entamés il y a deux ans et qui devait ouvrir ces jours-ci, repose maintenant au fond de la rivière, à 30 mètres plus bas. Le tablier est cassé en deux. La structure métallique est tordue.

Un camion 18-roues, rempli d'asphalte, git à l'envers sur le roc, au fond du ravin.

Dans les décombres, cinq ouvriers dont les corps n'ont pas encore été localisés.

Sous l'eau, complètement immergés, un rouleau compresseur et un épandeur à asphalte.

Le vent souffle du nord, très fort. Des bourrasques qui atteignent les 70 km/h. Un vent si glacial qu'il fait fuir la plupart des curieux.

Malgré tout, la circulation se fait au ralenti sur le barrage. Une grue mise à la disposition des chercheurs occupe la moitié de la chaussée.

## L'obscurité a nui aux opérations de sauvetage

♦ SEPT-ILES (PC) — Les opérations de sauvetage ont été lentes à démarrer à cause de l'obscurité qui empêchait de voir quoi que ce soit au fond du précipice.

On a fait appel à un hélicoptère des Forces canadiennes qui, muni d'un système d'éclairage, a pu guider les chercheurs à la surface de la rivière très étroite à cet endroit.

Pendant ce temps, les opérateurs du barrage tentaient en vain de fermer les vannes pour réduire le niveau de la rivière et son débit. Le mécanisme avait été endommagé récemment lors d'un accident routier.

Le mécanisme a été remis en marche hier après-midi, ce qui a permis aux plongeurs de la SQ de se mettre à l'oeuvre et de repêcher un premier corps quelques heures plus tard.

Les opérations de secours sont dirigées par le lieutenant Michel Lapierre, de la sûreté municipale de Sept-Îles. Il a fait appel hier à deux navires de la garde côtière qui postés à l'embouchure de la rivière surveillent les eaux dans l'espoir de retrouver les autres disparus.

Les recherches se sont poursuivies jusqu'à 19 heures et elles devaient reprendre aujourd'hui.



Jean Bouchard, âgé de 36 ans, (photo du haut) et Félix Gallant se retrouvent à l'hôpital de Sept-Îles après avoir été blessés dans l'effondrement du pont.

Un bon motif: les prix cassés Pour lui

Chaussure d'Italie \$55  
Chac c'est italien, cuir naturel, modèle ferme et laçé, reg. \$85 prix casse \$55.

**RUE**

place belle cour, Ste-Foy 663-0958

PRÉSENT À PLACE QUÉBEC

**PASSION.**

Elle lui chuchote à l'oreille douceur et volupté, ne la quittant que pour le coucher. — Boucle d'oreille

**PENELOPE**

PLACE QUÉBEC / PLACE STE-FOY

Une occasion exceptionnelle

3 DERNIERS JOURS

20 ans 20% 20 jours

"Le Bahutier"

fête ses 20 ans!

Nous offrons pour l'occasion un rabais de 20% sur toute notre collection et ce pour une durée de 20 jours seulement. Profitez-en, car on n'a pas tous les jours 20 ans!

Livraison gratuite à travers la province

**DÉCOR·BOIS**

Le seul dépositaire Le Bahutier de la région de Québec

"Le Bahutier"

75, CÔTE DU PASSAGE, LÉVIS, QUÉ. - TÉL.: 837-6185

# L'EFFONDREMENT DU PONT À SEPT-ILES

## Québec prévoit mener 2 enquêtes

◆ L'effondrement du pont en construction sur la rivière Sainte-Marguerite entrainera vraisemblablement une double enquête.

par Réjean LACOMBE

Une première sera dirigée par la Commission de la santé et de la sécurité du travail qui déterminera les causes de cette tragédie. Une deuxième sera dirigée par un organisme indépendant du ministère des Transports et tentera de déterminer les responsabilités de chacun dans l'effondrement de ce pont.

C'est du moins l'assurance que les ministres du Travail et des Transports, MM. Raynald Fréchette et Jacques Léonard, ont donné, hier, à l'Assemblée nationale à la suite d'une question soulevée par le député péquiste de Duplessis, M. Denis Perron.

M. Léonard devait par ailleurs préciser à la suite d'une question du député libéral de Saguenay, M. Ghislain Maltais, que les plans et devis du pont avaient été préparés par les services techniques du mi-

nistère des Transports et que la surveillance était également assurée en régie par son ministère.

M. Léonard devait ajouter que des dispositions avaient été prises dès hier matin. Une équipe du ministère des Transports a été dépêchée sur les lieux. Il s'agit d'ingénieurs, de spécialistes et des personnes qui ont participé à la préparation des plans du pont.

"Nos gens, a dit le ministre, sont sur les lieux et vont aviser quant aux dispositions à prendre. Il est fort probable que nous ne pourrions pas avoir de résultats précis sur cette question avant quelque temps."

Pour sa part, le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, a indiqué que l'enquête relevait de la sûreté municipale de Sept-Iles. "La Sûreté du Québec, ajoute le ministre, est disponible pour les recherches et pour toutes autres formes d'assistance qui pourraient lui être demandée par le corps policier de Sept-Iles. Quant aux autres dispositions qui pourraient être prises par le ministère de la Justice, il faudra attendre encore un certain nombre de jours."



Un rouleau compresseur, renversé lors de l'effondrement du pont, a passé à un cheveu de se retrouver dans la rivière Sainte-Marguerite.

## La structure du pont suscite déjà maintes interrogations de la part des spécialistes

◆ SEPT-ILES — Au lendemain même de l'écrasement du pont de la rivière Sainte-Marguerite, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Sept-Iles, la solidité de la structure est déjà mise en cause.

par Guy DUBÉ  
envoyé spécial du Soleil

Au moment de la rupture de la structure en acier galvanisé, le tablier du pont a littéralement cassé en deux. Le métal a tordu et le pont, qui devait être ouvert au public ces jours-ci, s'est retrouvé au fond du ravin en

quelques secondes seulement.

L'enquêteur Christian Gagnon, de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), indique que la grande question à laquelle les spécialistes devront répondre est la suivante: Pourquoi la structure a-t-elle cédé? "C'est un mystère", murmure-t-il.

M. Gagnon reconnaît qu'il est plutôt rare qu'une structure de pont de ce genre soit aussi longue, soit environ 800 à 900 pieds. Selon diverses informations, ce pont était le deuxième du genre à être construit au Québec.

Il s'agit d'une structure en acier, soutenue par deux

bras obliques en dessous, structure et bras qui sont accrochés à des assises en béton armé ancrées dans le roc à chaque extrémité.

Au moment de la tragédie, les ouvriers s'affairaient à terminer l'épandage de l'asphalte.

Comme poids sur le pont, il y avait un camion rempli d'asphalte qui reculait vers le centre, deux rouleaux compresseurs et un épandeur. Rien de plus.

En fait, le pont dont les travaux ont débuté il y a deux ans et qui a coûté \$2.1 millions semble s'être écroulé de lui-même. Sans raison apparente. Sans vibration exagérée. Sans surcharge.

## Le pont était de conception peu courante

◆ SEPT-ILES (PC) — Le pont en construction qui s'est effondré mardi dans la rivière Sainte-Marguerite, était de conception peu courante.

Selon M. Gilles Lavoie, technicien à l'emploi du ministère des Transports du Québec, cette structure était entièrement métallique alors qu'on utilise la plupart du temps le béton pour fabriquer la portée et les appuis.

Etant donné la longueur de la portée, explique-t-il, le béton aurait constitué un matériau trop lourd. C'est pour cette raison qu'on a préféré la structure métallique.

Long de 490 pieds et large de 45 pieds, c'était un pont de type arc, comportant de légères nuances, a précisé M. Lavoie. Cette structure, qui a coûté quelque \$2.5 millions, devait être ouverte à la circulation à la fin de la semaine.

Il avait été érigé à quelques dizaines de mètres du pont actuel longeant le barrage et la centrale hydro-électrique de la compagnie Iron Ore, sur la route 138.

C'est toute la structure métallique qui s'est effondrée dans la rivière Sainte-Marguerite qui forme à cet endroit un gouffre de 160 pieds de profond.

## La CSN étudiera aussi le dossier

◆ SEPT-ILES — Plusieurs enquêtes sont en cours, à Sept-Iles, entourant la tragédie du pont de la rivière Sainte-Marguerite.

par Guy DUBÉ

En plus de l'enquête policière habituelle, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), le ministère des Transports et la CSN se penchent eux aussi sur le dossier.

L'Office de la construction du Québec, l'Association des entrepreneurs en construction ainsi que la FTQ agissent comme observateurs. Ce dernier organisme réclame d'ailleurs une enquête publique sur l'écroulement du pont.

C'est à l'issue de l'enquête policière que le coroner tiendra à son tour une enquête publique pour déterminer s'il y a eu ou non négligence criminelle dans cet accident de la construction.

## Météo

**Québec, Trois-Rivières et Drummondville, Estrie-Beauce, Rivière-du-Loup et La Malbaie:** ennuagement en matinée. Averses dispersées par la suite. Vents modérés du sud de 30 à 50 km-h. Maximum: 5 à 7. Précipitations: 40 pour 100. Demain: dégagement et froid.

**Outaouais, Montréal:** ennuagement tôt en début de journée, suivi d'averses. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h. Maximum: 5 à 7. Précipitations: 70 pour 100. Demain: ensoleillé et froid.

**Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides:** ennuagement tôt en ma-

tinée, suivi d'averses. Vents du sud de 30 à 50 km-h, sauf de l'est dans le Saguenay. Maximum: près de 5. Précipitations: 70 pour 100. Demain: dégagement et froid.

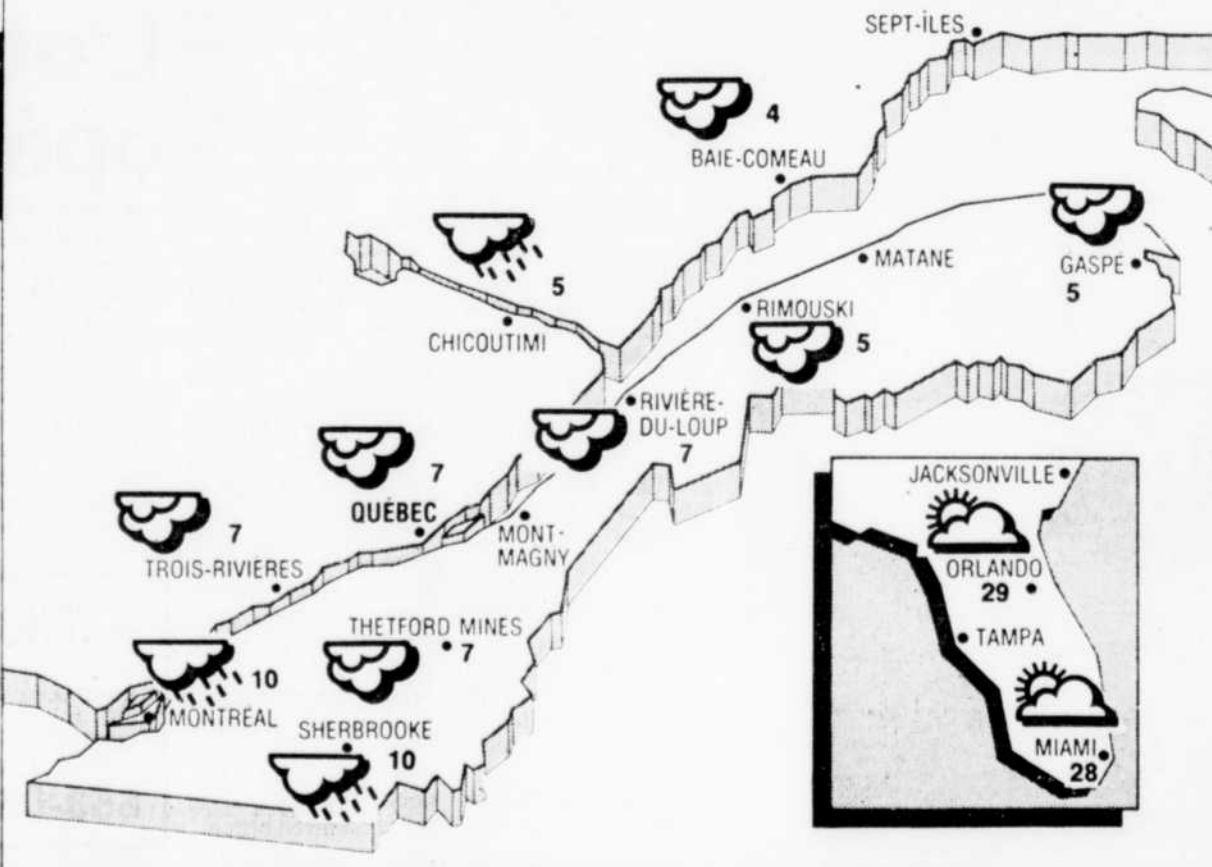
**Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Jaspé-Parc Forillon:** ennuage en matinée. Nébulosité croissante en après-midi, suivie d'une possibilité d'averses. Vents du sud de 30 à 50 km-h. Maximum: près de 5. Précipitations: 30 pour 100. Demain: averses cessant en matinée.

**Baie-Comeau, Sept-Iles:** ennuagement en matinée, suivi d'averses dispersées. Vents du sud-est de 30 à 50 km-h.

**Basse-Côte-Nord-Anticosti:** ensoleillé en matinée. Ennuagement en après-midi. Vents modérés de l'ouest, puis du sud-est de 40 à 60 km-h en mi-journée. Maximum: près de 2. Précipitations: 20 pour 100. Demain: averses.

**Réservoirs Cabonga et Gouin, Laurentides:** pluie passagère. Vents du sud de 30 à 50 km-h. Maximum: 5 à 7. Précipitations: 80 pour 100. Demain: ensoleillé et froid.

**Abitibi-Témiscamingue, Pontiac-Gatineau et Lièvre:** pluie passagère, possiblement



### TEMPÉRATURES

(PC) — Températures enregistrées hier dans les principales villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Charlottetown	4	10
Edmonton	-25	-19
Fredericton	-4	12
Halifax	3	15
Montréal	4	7
Ottawa	1	6
Québec	0	6
Regina	-15	-6
St-Jean, T.-N.	-2	8
Sudbury	-6	1
Toronto	3	9
Vancouver	-5	1
Victoria	-3	1
Windsor	4	11
Winnipeg	-7	0
Boston	6	17
Buffalo	6	11
Chicago	1	11
Dallas	19	27
Houston	22	29
La Havane	23	29
Los Angeles	12	20
Mexico	13	21
Miami	22	28
Nassau	24	29
Nouv.-Orléans	19	29
New York	13	21
Orlando	20	29
St. Louis	12	22

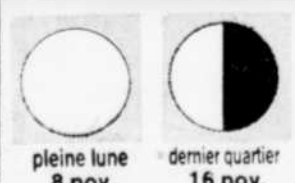
### SOLEIL



**JEUDI**  
Lever 06h28 Coucher 16h29

**VENDREDI**  
Lever 06h29 Coucher 16h28

### LUNE



pleine lune 8 nov. dernier quartier 16 nov.

nouvelle lune 22 nov. premier quartier 30 nov.

### MARÉES

#### AUJOURD'HUI

Sept-iles	Rimouski	Québec	Grondines
02h00 B. 9	02h45 B. 14	00h00 H. 4.5	02h30 H. 3.3
08h10 H. 1.8	08h30 H. 2.7	07h45 B. 6	11h15 B. 1.2
13h45 B. 1.1	14h25 B. 1.7	13h00 H. 3.6	15h35 B. 2.7
20h30 H. 2.3	20h50 H. 3.2	19h40 B. 9	23h00 B. 1.2

#### DEMAIN

Sept-iles	Rimouski	Québec	Grondines
03h20 B. 9	04h00 B. 14	01h15 H. 4.3	03h40 H. 3.1
09h30 H. 1.9	09h50 H. 2.8	08h55 B. 7	12h25 B. 1.1
15h10 B. 1.1	15h45 B. 1.6	15h15 H. 3.6	16h50 H. 2.6
21h40 H. 2.3	22h05 H. 3.2	21h00 B. 9	

### PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES



### VENTS

Vitesse des vents sur le Saint-Laurent Sud-ouest de 20 à 30 noeuds.

Source: Environnement Canada

## La musique est un don

Vous avez besoin de votre orchestre symphonique, le grand instrument de la vie culturelle à Québec.

Pour survivre, l'O.S.Q. a besoin de vos dons... Envoyez votre contribution à l'O.S.Q., 580 est, Grande-Allée, bureau 50, Québec G1R 2K2

**Donnez généreusement • 643-5598**

**ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC**

## FAITS DIVERS

# Thatcher aurait déjà cherché un tueur à gages

◆ SASKATOON (d'après PC) — Colin Thatcher avait essayé, il y a cinq ans, de trouver un tueur à gages pour assassiner son épouse, a affirmé hier en cour un ami de Thatcher.

Dick Collver, ancien chef conservateur de la Saskatchewan et ami de longue date de Thatcher, a dit que ce dernier lui avait demandé, juste après Noël 1979, de lui aider à trouver quelqu'un pour tuer Joann Wilson. Collver dit avoir refusé et avoir prévenu son ami de ne pas parler ainsi.

Avant que la défense ne déclare

sa preuve close, l'avocat de la couronne a tenté, hier, d'ébranler le témoignage de Colin Thatcher, allant même jusqu'à l'accuser de menteur.

L'ex-ministre de l'Énergie de la Saskatchewan, qui subit son procès pour le meurtre de son ancienne femme, a nié toute culpabilité, prêtant un tout autre sens à des propos qu'il a tenus et qui ont été enregistrés par Gary Anderson.

Pour Me Serge Kujawa, cependant, cette version des faits ne concorde pas avec la réalité et M. Thatcher essaie tout simplement de tromper la justice.

Très calme au début du contre-interrogatoire, l'ancien ministre n'a pu s'empêcher de laisser paraître une certaine exaspération après deux heures.

A un moment donné, le juge J.H. Maher lui a dit: "M. Thatcher, voulez-vous cesser d'interrompre l'avocat de la couronne et de discuter avec lui".

A Me Kujawa, le président du tribunal a demandé de laisser au témoin le temps de s'expliquer après lui avoir posé une question.

Le meurtre de celle qui portait le nom de JoAnn Wilson (parce qu'elle s'était remariée après son divorce d'avec M. Thatcher) s'est produit le 21 janvier 1983.

Au moment de l'assassinat, l'ex-ministre a affirmé qu'il se trouvait chez lui, avec ses enfants.

Ces enfants, Greg, Regan et Stephanie, suivent d'ailleurs le procès de leur père, en compagnie de leur grand-mère, mère de M. Thatcher et veuve d'un ancien premier ministre de la Saskatchewan.

ancien ministre répond à cela qu'Anderson faisait une blague.

Anderson signale également qu'il a brûlé du linge qui se trouvait dans l'auto, après l'assassinat. M. Thatcher explique qu'il s'agissait d'un pardessus qu'il avait oublié dans

cette voiture plusieurs mois auparavant.

Me Kujawa a déclaré, hier, qu'il ne croyait pas un mot de ces explications "fantaisistes".

L'avocat de la couronne s'est demandé pourquoi M. Thatcher se

faisait tellement de soucis en croyant que la police de Regina voulait sa tête, s'il était innocent de l'assassinat de sa femme?

"J'ai dit la vérité, M. Kujawa", a tout simplement répondu l'ancien ministre.



Le froid et la neige n'ont pas empêché Woody Kulk de se rendre au palais de justice de Saskatoon dès 1h du matin, hier, pour assister au procès de Thatcher.

## Le détenu Stewart sera ramené en Colombie-Britannique

◆ OTTAWA (PC) — Le service correctionnel du Canada a admis, hier, qu'il avait commis une erreur de procédure lors du transfert du détenu Doug Stewart du pénitencier de Kent en Colombie-Britannique vers celui de Sainte-Anne-des-Plaines et il a accepté de ramener le prisonnier dans sa province le 29 novembre.

Cette nouvelle, annoncée par le Service correctionnel et le bu-

reau du solliciteur général en fin d'après-midi hier, permettait du même coup au détenu Stewart de mettre un terme à une grève de la faim qu'il poursuivait depuis déjà 26 jours.

La décision des autorités pénitentiaires d'accepter le transfert a fortement réjoui Mme Agnes Stewart. Elle occupait les bureaux du Service cor-

rectionnel à Ottawa depuis neuf heures hier matin et avait laissé entendre qu'elle ne quitterait pas les lieux jusqu'à la conclusion de l'affaire.

Interrogée à sa sortie des bureaux du Solliciteur général, Mme Stewart a indiqué qu'elle était venue à Ottawa avec l'intention de demeurer là jusqu'à ce que son fils obtienne satisfaction.

## Tragédie familiale à Toronto

◆ TORONTO (PC) — La police a révélé qu'un employé des postes de Toronto a asphyxié sa femme et ses trois enfants avec des sacs de plastique, mercredi soir, avant de s'enlever la vie d'une quantité excessive de drogue.

Le sergent Wayne Oldham a précisé que c'est le frère de Dennis Kung, 35 ans, qui a trouvé les corps dans la maison de ce dernier en banlieue de Toronto.

Le cadavre de M. Kung se trouvait dans la chambre à coucher principale, à côté de bouteilles de pilules et d'une note. On croit que sa mort est attribuable à une overdose.

Le corps de sa femme se trouvait sur un canapé. Mme Kung, 29 ans, avait un sac de plastique sur la tête et son cou portait la marque laissée par une corde.

Les enfants (Sylvia, 5 ans, Lisa, 2 ans et un fils d'un mois non encore nommé) se trouvaient à l'étage supérieur, des sacs de plastique sur la tête.

M. Kung travaillait aux postes depuis six ans. Né en Chine, il était arrivé au Canada à l'âge de trois ans. Il s'était installé à Toronto en 1979.

**"Chez Rabelais"**  
Menu du midi

Crème de Légumes

*Choucroute alsacienne	9,75
Escalope de veau viennoise	6,75
Bavette grillée sauce au poivre	6,95
Filet de lotte à l'oseille	6,25
Steak tartare	7,25
Assiette de saumon fumé	7,50
Filet de bar sauce mousseline	6,00

Pommes de terre frites  
Choux de Bruxelles

Chariot de desserts - Thé - Café

N'oubliez pas de réserver pour le "Beaujolais nouveau".

Spécial du jeudi midi "Choucroute"

**"Chez Rabelais"**  
2, Pelti-Champain, Québec  
Tél.: 692-1503  
Stationnement au bas de la côte (rue Dalhousie)

Un bon motif: les prix cassés Pour elle

Nancy Heller 20%  
20% sur toute notre collection Nancy Heller, jupes, cardigans, robes et chandails en jersey de pure laine.

**RUE**  
place belle-cour, Ste-Foy, 653-0958

**CHARGEMENT - LIVRAISON NON EFFECTUÉE**  
30% avance de fonds - 70% contre effets tirés payés  
VENTE AUX ENCHÈRES À COURT PRAEAVIS  
**TAPIS DE PERSE DE VALEUR**  
et autres tapis d'orient, tous à points noués main.

- Les balles seront prises et ouvertes à 18h00 sonnantes et chaque tapis sera numéroté individuellement pour vente pièce par pièce.
- L'enchère définitive doit être payée au comptant ou par chèque bancaire.
- Aucun autre renseignement ne sera fourni.

**LE VENDREDI 2 NOVEMBRE À 19h00**  
HÔTEL HILTON  
SALON BEAUPOURT  
3, PLACE QUÉBEC  
QUÉBEC

Courtier pour le financement: AHI & Middle East Factors (Canada) Ltd

### Magnétophone

La conversation enregistrée par Gary Anderson, a eu lieu le 1er mai dernier.

Anderson y rappelle qu'il a prêté une arme à feu et une voiture à M. Thatcher, le jour du meurtre. L'an-

## Morgentaler voulait éviter la boucherie vue à Montréal

◆ TORONTO (PC) — Le Dr Henry Morgentaler a expliqué à la cour, hier, qu'il s'était mis à défier la loi en pratiquant des avortements après avoir constaté la boucherie pratiquée à Montréal par des charlatans sans scrupules et incompétents et les résultats pathétiques de femmes qui tentaient de s'avorter elles-mêmes.

"C'était une véritable épidémie", a-t-il relaté au jury de six hommes et six femmes de la Cour suprême d'Ontario. "Ces femmes mouraient et il n'y avait personne pour leur porter secours. Pour moi, il s'agissait d'une situation scandaleuse."

Acceptant de témoigner à son propre procès, le chirurgien a relaté que c'est en 1968 qu'il a commencé à pratiquer des avortements, soit une année avant que le code criminel soit amendé pour faire en

sorte que des avortements thérapeutiques puissent être pratiqués dans certaines conditions très strictes, et il n'a jamais depuis lors éprouvé des remords de ne pas respecter ces conditions.

"J'ai alors décidé de défier techniquement la loi pour procurer le service médical nécessaire. J'ai vécu l'expérience des camps de concentration nazis de sorte que je sais ce qu'est la souffrance. Si je peux l'aider, j'estime que je suis parfaitement justifié d'agir comme je le fais."

M. Morgentaler n'a pas eu besoin d'être questionné longtemps par son procureur, Me Morris Manning, pour relater les principales étapes de son adolescence dans sa Pologne natale et son internement dans le camp de concentration d'Auschwitz puis son arrivée au Canada où, une

fois en possession de son diplôme de médecin, il n'a pas craint les descentes de la police dans sa clinique et les poursuites judiciaires parce qu'il persistait à s'occuper des femmes aux prises avec une grossesse indésirée.

S'adressant aux six femmes et six hommes composant le jury, l'accusé a expliqué qu'il avait dépassé les restrictions imposées par la loi parce qu'il se préoccupait des femmes désespérées qui frappaient à la porte de sa clinique montréalaise, vu qu'il leur était impossible d'obtenir un avortement dans leur propre localité.

Le procès a été ajourné à demain alors que la poursuite et la défense présenteront leur plaidoirie, la défense s'adressant la première aux jurés qui seront ensuite appelés à délibérer en prévision du verdict.

# DE BEAUX MEUBLES BIEN PENSÉS

sobres ou recherchés ... toujours à votre image

**D'ITALIE, UN GRAND CLASSIQUE EN CUIR 2 095 \$**  
La souplesse et la qualité de son cuir, gris, café, beige ou bourgogne, la robustesse de sa structure métallique et son grand confort, font de ce canapé classique de l'art mobilier, un achat très durable.  
Canapé 3 places assorti 3 149 \$ • Fauteuil 1 889 \$

**TABLE EN TRAVERTIN 595 \$**  
Composée de 2 triangles, 12" et 16" de hauteur, à utiliser séparément ou pour former une grande table basse aux lignes architecturales.

**LUXUEUX, UN CANAPÉ «CUIR» IVOIRE 2 129 \$**  
La qualité de la fabrication de ce canapé, son haut dossier avec appui-tête, sa belle profondeur et la souplesse de son cuir ivoire avec surpiqûres, en font un luxe accessible. Choix de colors.  
Canapé 3 places assorti 2 591 \$ • Fauteuil 1 441 \$

**TABLE EN PLAQUÉ OR 499 \$**  
D'une finition très soignée, avec plateau en verre fumé, 33" x 33" x 15". Plusieurs dimensions disponibles.

**UN CANAPÉ «CUIR» QUI A DU CARACTÈRE 2 875 \$**  
De style classique et d'un confort indiscutable, ce canapé «cuir» est un bon investissement dont vous profiterez tous les jours. Il vous est offert dans un choix de 15 colors, du plus riche au plus subtil.  
Canapé 3 places assorti 3 145 \$ • Fauteuil 1 795 \$

**SERVICE DE DÉCORATION INTÉRIEURE GRATUIT**

Notre personnel qualifié saura vous guider dans votre choix et se rendra à votre domicile afin de vous aider à composer l'ambiance qui vous sera propre, l'ambiance qui sera toujours à votre image.

**LA GALERIE DU MEUBLE**

Contemporain 18, rue Courcellette      Traditionnel 1299, boul. Charest O.      Les Galeries de la Capitale, Québec      Québec Tél.: 681-0174

# HIVER INEVITABLE

## FAMEUX PARKAS ARCTIQUES

L'idéal pour Québec  
LES MEILLEURS PARKAS CANADIENS  
Confection parfaite nylon ou tissu

### Plume et duvet

extra-confortable  
GRAND CHOIX  
BLEU - BRUN - VERT - BEIGE

HOMMES:

132<sup>50</sup> à 310<sup>00</sup>

DAMES:

205<sup>00</sup> à 300<sup>00</sup>



### HYDRO PARKAS

COUTIL KAKI DOUBLÉ SIMILI-FOURRURE  
41<sup>95</sup> ET 51<sup>95</sup>

36 A 46

### HABITS HYDRO

COUTIL KAKI EXTRA-RESISTANT CONFECTIONNÉS POUR LE TRAVAIL EXTÉRIEUR UNIQUE À QUÉBEC  
58<sup>95</sup>



GARANTIS SOUS ZÉRO

### VESTES SANS MANCHE ENTièrement EN PEAU DE MOUTON

29<sup>95</sup>

VESTES DOUBLÉES EN LAINE OU SIMILI-FOURRURE  
12<sup>95</sup> A 26<sup>50</sup>



CHEMISES REGENT QUADRILLÉES HOMMES FEMMES  
19<sup>95</sup> A 37<sup>95</sup>

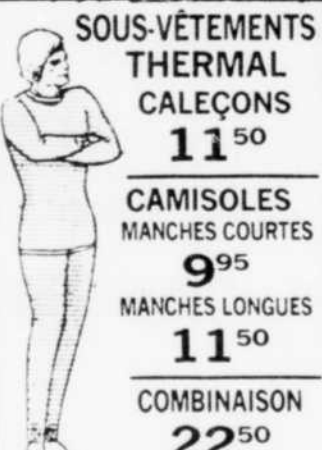
CHEMISES LAINE DOS DOUBLÉ 26<sup>95</sup>



VESTON MARINIÈRE EN MOLLETON DE CROYDON BLEU MARINE  
36 A 46  
105<sup>\$</sup>



ENSEMBLES 2 PIÈCES ANTIGEL POUR TRAVAIL OU SPORT  
72<sup>95</sup> A 127<sup>50</sup>  
Aussi, modèles pour enfants  
61<sup>95</sup> A 67<sup>95</sup>



SOUS-VÊTEMENTS THERMAL CALEÇONS 11<sup>50</sup>  
CAMISOLES MANCHES COURTES 9<sup>95</sup>  
MANCHES LONGUES 11<sup>50</sup>  
COMBINAISON 22<sup>50</sup>



HABITS DE MOTONEIGE Confortable combinaison de nylon imperméable, résistant aux intempéries. Doublure matelassée "antigel" pour le travail ou le sport.  
HOMMES 59<sup>95</sup>  
HABITS DE MOTONEIGE POUR ENFANTS 57<sup>95</sup>



BOTTINES DE FEUTRE LAINE 24<sup>95</sup> A 58<sup>95</sup>



CLAQUES ROBUSTES AVEC EMPÊIGNE 14<sup>50</sup> POUR BOTTINES



SOREL "KAUFMAN" CARIBOU FRONTIER PREMIUM 52<sup>95</sup> A 69<sup>95</sup> LA PLUS CONFORTABLE



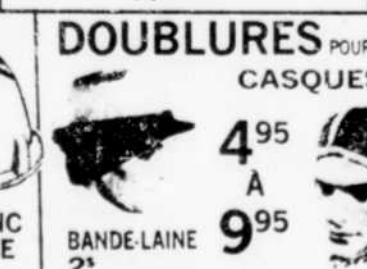
COUVRE-CHAUSSURES A BOUCLES 27<sup>95</sup>



BOTTES HAUSSE CUIR DOUBLÉES EN FEUTRE AMOVIBLE 23<sup>95</sup>



CASQUES SÉCURITÉ APPROUVÉS CSA 4<sup>29</sup> JAUNE - BLANC BRUN - ROUGE BLEU - VERT



DOUBLURES POUR CASQUES BANDE-LAINE 2' 4<sup>95</sup> A 9<sup>95</sup>



TUQUES DE LAINE MARIN 2<sup>49</sup> A 6<sup>25</sup>



RADIATEURS PORTATIFS KEROSUN 189<sup>95</sup> 209<sup>95</sup> 249<sup>95</sup> KEROSÈNES, 14.95 20 litres AVEC CONTENANT



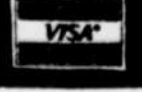
DOUBLURES DE FEUTRE 5<sup>95</sup> A 15<sup>95</sup>



BAS DE TRAVAIL LAINE GRISSE, ETC. CHOIX CONSIDÉRABLE HANSON WIGWAM DU-RAY ZERMATT 2<sup>10</sup> A 8<sup>50</sup>

# MAGASIN LATULIPPE

637, RUE ST-VALLIER OUEST, QUÉBEC  
529-0024 STATIONNEMENT GRATUIT 529-0024



## FAITS DIVERS

### Affaire Tom Brigham

# Le juge va statuer quand la preuve sera complète

♦ MONTREAL (d'après PC) — Le juge Claude Joncas de la Cour des sessions de la paix attendra que la Couronne ait déposé sa preuve avant de décider si Thomas Brigham est apte ou non à subir son procès pour le triple meurtre survenu à la Gare centrale, en septembre.

La date du début de l'enquête préliminaire sera connue mardi prochain pour cette affaire survenue le jour de la fête du Travail. Une explosion avait alors tué trois touristes français en plus

de blesser une quarantaine de voyageurs.

L'avocat du sexagénaire américain, Me Pierre Poupard, était manifestement ravi de cette décision qui, a-t-il commenté, tranche avec ce qui se fait habituellement à Montréal.

Selon Me Poupard, l'aptitude d'une personne ayant des problèmes mentaux apparents à subir un procès est généralement déterminée par les juges avant que la preuve des crimes reprochés n'ait été faite.

Ce qui a pour conséquence possible que les policiers puissent arrêter n'importe qui souffrant de problèmes psychologiques pour l'accuser de n'importe quoi sans avoir à faire aucune preuve, a-t-il expliqué.

Le juge Joncas a retenu l'argument de l'avocat de Thomas Brigham qui invoquait la Charte canadienne des droits et libertés selon laquelle "chacun a droit à la protection contre la détention ou l'emprisonnement arbitraire."

L'enquête préliminaire permettra au magistrat d'examiner la preuve policière et le comportement de l'accusé.

Si les preuves étaient jugées suffisantes, la cour serait en meilleure position pour "déterminer si l'accusé est apte à subir son procès."

Le juge a tenu à souligner toutefois que l'insuffisance de preuves "ne signifie pas que l'accusé est automatiquement remis en liberté."

La loi provinciale pour la protection du malade mental permet de détenir une personne qui serait, à cause de maladie mentale, dangereuse pour elle-même ou pour les autres", a-t-il enchaîné.

Tout au long de la lecture de la décision du magistrat, l'accusé Brigham écoutait calmement la traduction que lui en faisait une interprète assise à ses côtés.

À la fin de la comparution, le sexagénaire s'est entretenu quelques minutes avec son avocat. Il souriait alors de toutes ses dents tout en saluant quelques personnes dans l'assistance.

Au moment de l'enquête préliminaire, on verra si les policiers ont recueilli d'autres éléments de preuve contre Brigham.



Thomas BRIGHAM

## Harrison restera en prison

♦ MONTREAL (PC) — Le juge de la Cour des sessions John D'Arcy Asselin a une fois de plus rejeté, hier, la dernière demande de libération sous cautionnement de l'homme d'affaires Robert Harrison, détenu depuis la mi-septembre.

L'avocat de M. Harrison, Me Joseph Silver, en était à sa troisième tentative afin d'obtenir que le juge révisé une décision antérieure prévoyant la détention de son client.

"Je ne reviendrai pas sur ma décision", a affirmé le magistrat.

L'ex-président du Board of Trade de Montréal, sur qui pèsent 13 chefs d'accusation de fraude, vol, parjure et conspiration, demeurera donc en prison jusqu'à la conclusion de son enquête préliminaire.

Me Silver doit présenter son plaidoyer final mercredi prochain.

L'avocat a suggéré hier que la poursuite présente son réquisitoire en premier parce que, selon lui, les accusations portées contre son client ne sont pas claires et qu'il souhaite entendre d'abord la preuve de la poursuite avant de préparer son plaidoyer.

Ce à quoi le juge Asselin a rétorqué, d'un ton irrité: "Que faisons-nous depuis sept mois?"

## Malfaiteur abattu par un bijoutier

♦ MONTREAL (PC) — Protégeant son bien, le bijoutier Mohammed "Saïd" Ameri, s'est emparé d'une carabine de calibre .22 et a fait feu à deux reprises en direction de l'un des deux malfaiteurs qui ont tenté mardi après-midi de dévaliser son commerce.

Blessé, le voleur a réussi à prendre la fuite, mais il a été retrouvé quelques minutes plus tard, ensanglanté, dans une demeure située à trois rues du lieu du hold-up.

Le suspect a été immédiatement transporté à l'hôpital Maisonneuve, où les médecins tentent désespérément de lui sauver la vie.

Après avoir fait feu en direction de l'un des malfaiteurs, le propriétaire de la bijouterie a reçu un magistral coup de crosse de carabine sur la tête et a été désarmé.

Dans la confusion il a pu toutefois prendre la fuite et se réfugier dans un salon de coiffure voisin.

La police tente de retrouver le deuxième individu impliqué dans le vol.

## Participez au Concours

# Image & Son

## de St-Hubert et Atlantique!

### 275 prix Mitsubishi à gagner!

Un prix différent chaque semaine, durant 5 semaines, dans toutes les pâtisseries St-Hubert participantes.

<p>Semaine du 15 octobre: 55 radios / magnéto-cassettes stéréo.</p> <p>Semaine du 22 octobre: 55 chaînes audio portatives et détachables.</p> <p>Semaine du 29 octobre: 55 systèmes audio "tout en un" et compacts.</p>	<p>Semaine du 5 novembre: 55 téléviseurs couleurs 20".</p> <p>Semaine du 12 novembre: 55 magnétoscopes à cassettes (vidéos VHS).</p> <p>Participez du 15 octobre au 18 novembre 1984 en remplissant un bon de participation à la salle à manger, au comptoir de commandes à emporter ou au service de livraison St-Hubert.</p>
---	--

Une autre occasion de vous faire plaisir... à la St-Hubert!

Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés - Canada 1984 - Les Pâtisseries St-Hubert Ltée, Laval, P.Q., Canada

**Meurtre de Karine Drouin**

**Changement d'avocat pour la jeune accusée**

◆ L'audience n'a duré que quelques minutes hier au tribunal de la jeunesse dans la cause de la jeune fille accusée du meurtre de Karine Drouin. Le temps que la juge Marguerite Choquette prenne connaissance du changement d'avocat dans le dossier.



par Louise LEMIEUX

La jeune fille fait face à l'accusation de meurtre de la jeune Karine Drouin, trouvée poignardée dans sa demeure de Cap-Rouge, le 28 août.

"Ca ne concerne pas le droit du public à l'information", a répondu Me Grenier à un journaliste qui lui demandait d'expliquer les raisons du changement d'avocat. "Je tiens mon mandat des trois personnes concernées c'est-à-dire les parents et la jeune fille elle-même, a ajouté l'avocat, à la sortie de la cour. Me Grenier remplace Me Guy Bertrand qui avait d'abord ce dossier entre les mains. Me Bertrand n'a pu être joint hier pour commenter le changement.

L'audience de la requête en différé, pour amener la jeune fille de 17 ans à comparaître devant un tribunal pour adultes, reprendra vendredi.

**Le Bureau de crédit de Québec poursuivi**

Un avocat, Me André Sirois, a intenté une poursuite de \$200,000 contre le Bureau de crédit de Québec, qu'il accuse de donner de faux renseignements financiers sur son compte.

"Depuis l'année 1974, les défendeurs (le Bureau de crédit de Québec et son employé Roland Gingras) ont fourni régulièrement à leurs clients des ré-

férences de crédit erronées au sujet du demandeur (Me André Sirois), de sorte que ce dernier a éprouvé toutes sortes de difficultés à obtenir des emprunts d'argent ou de crédit", écrit Me Sirois dans sa plainte.

L'avocat explique que malgré plusieurs tentatives, il n'a pas réussi à faire corriger les renseignements financiers à son sujet, inscrits au bureau de crédit. Ces faux renseignements se plaignent l'avocat, lui causent préjudice. Par exemple, explique Me Sirois, un emprunt à la Caisse populaire des fonctionnaires lui a d'abord été refusé en avril 1984 à la suite des renseignements fournis par le bureau de crédit à son sujet. Le magasin à rayon Bloomingdale à New York lui a refusé l'ouverture d'un compte à la suite des mêmes faux renseignements au sujet de son crédit.

Le Bureau de crédit de Québec Ltée est une corporation qui vend des informations concernant la solvabilité, la fiabilité et l'histoire de crédit de citoyens du Québec, à des institutions financières ou des institutions de crédit.

**Culinar: anti syndicalisme? Des avocats sur le bien-être**

Soupçonnant la compagnie Anco d'activités anti-syndicales, le juge Ross Goodwin de la cour supérieure ordonne à la compagnie de payer ses employés licenciés jusqu'au 6 novembre, malgré la fermeture de la succursale depuis le 31 juillet.

Les Produits alimentaires Anco Ltée est la plus importante entreprise d'importation de fromage au Canada. En novembre 1983, elle a été achetée par le groupe Culinar. Le 31 juillet, les 14 salariés apprennent la fermeture du centre de distribution des produits Anco à Neufchâtel, moins d'un mois après l'avis officiel de négociation d'une première négociation collective. Les clients d'Anco eux, avaient été avisés de la fermeture de l'entrepôt, trois jours avant les employés.

"L'intimée (Aliments Culinar Inc.) a vu à prévenir sa clientèle avant même d'informer ses employés qu'ils étaient licenciés et au moment où devaient se tenir des séances de négociations en vue d'une convention collective", reproche le juge.

"Tout ceci crée au moins une présomption que l'on ait voulu contrevioler à certaines dispositions du code du travail et que le licenciement pourrait être relié à l'exercice par des salariés d'un droit d'association et à la recherche légitime de la conclusion d'une convention collective de travail", poursuit le juge dans un jugement de 18 pages.

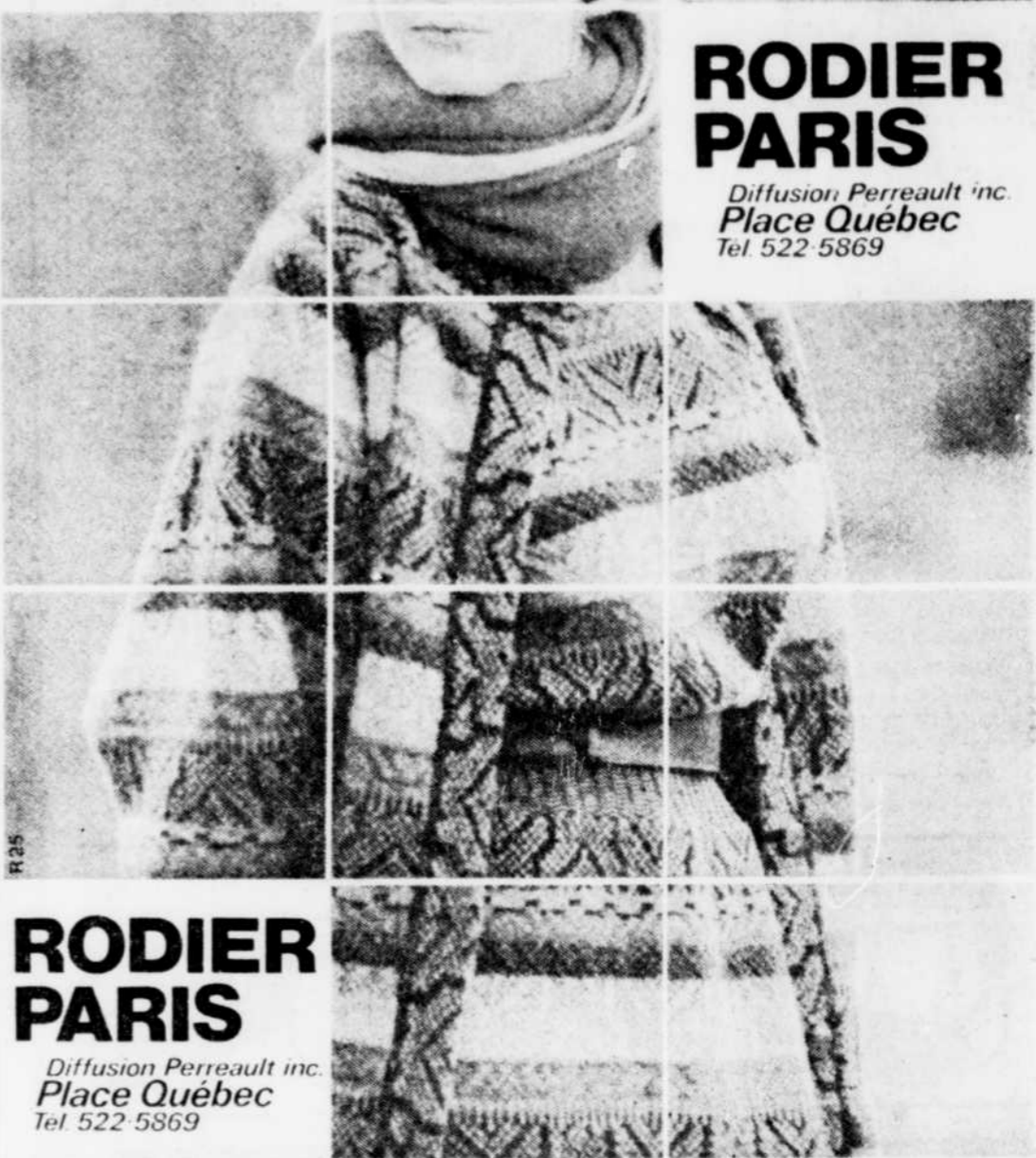
L'injonction accordée par le juge le 19 octobre, oblige Culinar, division Anco Québec, à "considérer les salariés... comme employés au moins jusqu'à la date où l'intimée peut légalement créer un lock-out", soit le 6 novembre 1984.

L'injonction du juge Goodwin n'est que temporaire. Dans un jugement final, le juge devra décider si Anco doit reprendre les 14 employés licenciés et si la fermeture de l'entrepôt de Neufchâtel est illégale.

Sur les 180 avocats à la recherche d'un emploi, 19 vivent d'allocations du bien-être social, révèlent des chiffres d'un centre de main-d'oeuvre montréalais. "C'est un signe que le marché de l'emploi a de la difficulté à absorber le nombre d'avocats qui sortent des universités chaque année", a déclaré M. Léon Bédard, directeur des Communications du barreau du Québec. Selon les déclarations de M. Bédard à la revue du barreau "National", le nombre d'avocats a augmenté de 44 pour 100 entre 1977 et 1984. Un vice-doyen de l'université de Montréal, M. André Tremblay, admet pour sa part que les universités admettent un trop grand nombre d'étudiants en droit.

**RODIER PARIS**

Diffusion Perreault inc. Place Québec Tel 522 5869



**RODIER PARIS**

Diffusion Perreault inc. Place Québec Tel 522 5869

**RODIER PARIS**

Diffusion Perreault inc. Place Québec Tel 522 5869

**L'ALLURE PERREAULT**

Fiable et responsable: Elle a le sens du devoir. Tous les matins, elle est au poste. Pratiquement infroissable, elle n'est jamais en retard. En temps et lieux, elle sait également s'amuser. Laine et acrylique. Importation de France. \$189.

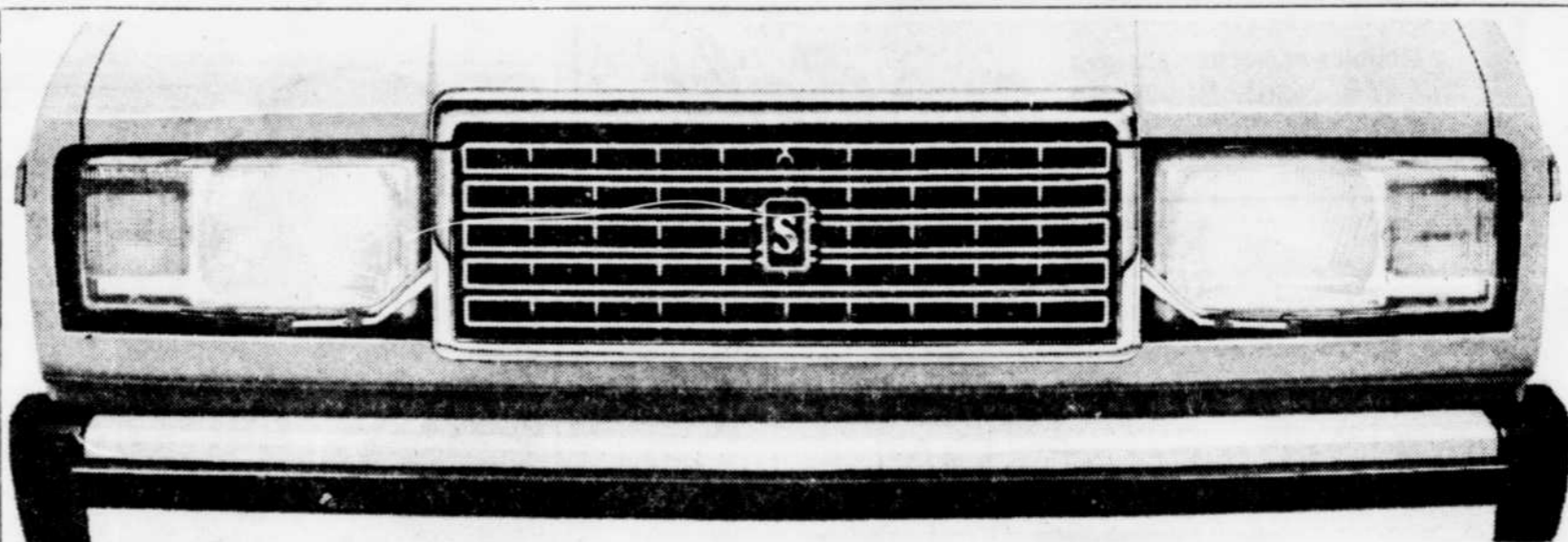


**RODIER PARIS**

Disponible à nos 3 magasins les importations

**PERREAULT**

Place Sainte-Foy Galeries de la Capitale Visitez notre nouveau magasin à Place Québec  
Tel.: 658-0091 Tel.: 626-7322 Tel.: 524-5572



**LA VOITURE AUX PHARES MAGIQUES.**

Il y a un tel choix dans la Signet 1985! La version GL vous propose même des phares qui se lavent tout seuls grâce à des essuie/lave-phares incorporés, et un dispositif de réglage de la portée des phares à télécommande.

Et si vous aimez l'agrément d'une boîte automatique, ou l'efficacité d'un moteur 1.3L ou 1.5L à alimentation essence ou propane, vous pouvez aussi l'obtenir.

Un vaste choix s'ajoute aux nombreuses caractéristiques offertes en équipement de série sur chaque Signet.

Une quatre portes spacieuse, pour toute la famille

Chaque Signet est une spacieuse quatre portes qui loge confortablement cinq adultes et dont le vaste coffre est éclairé.

Elle possède: sièges-baquets inclinables revêtus de riche veloutine, moquette, servofreins à disque à l'avant, lunette dégivrante, phares à halogène, feux arrière de brouillard, pneus radiaux ceinturés d'acier, et bien d'autres choses encore.

Boîte manuelle ou automatique

Que vous choisissiez la boîte manuelle à quatre rapports, ou la transmission automatique, la Signet répond avec toute la nervosité sur laquelle s'est bâtie sa réputation en Europe.

Deux garanties gratuites

Chaque Signet neuve est livrée avec une garantie de 3 ans/80 000 km, ainsi qu'une garantie de 5 ans contre les perforations dues à la corrosion\*. Toutes deux sans frais supplémentaires. Incontestablement, la Signet vous en donne pour votre argent.



**Signet** de Lada



À partir de 5 498 \$\* Vite, essayez-en une!  
(\*Signet 1984 1.3L à 4 998 \$\* jusqu'à épuisement des stocks.)

Le Canada contribue pour beaucoup à chaque Signet: jusqu'à 30% de la valeur de la Signet vient du montage final effectué à Halifax dans les usines de Peter Dennis Motor Corporation - le plus en vue des importateurs et distributeurs d'automobiles indépendants de tout le Canada. **DENNIS**

**Automobiles VIEL inc.**

1590, de la Canardière, Québec — 522-5667

FAITS DIVERS

LA TOUTE NOUVELLE  
GAMME DE LAVE-VAISSELLE  
**KitchenAid**



Puissance de récurage  
Inégalée grâce au système de  
lavage à plusieurs niveaux à  
l'épreuve des obstructions.



**GARANTIE**  
10 ans sur la cuve en porcelaine  
5 ans sur le moteur



Système "Flo-thru" à air  
chaud pour un séchage  
en douceur sans élément  
chauffant à découvrir.



Robuste moteur de 1/2 hp à  
double roulement à billes  
assurant fiabilité et longévité.

**TRÈS  
BAS PRIX  
SUR  
PLACE**



Le seul à offrir un broyeur  
d'aliments durs.

**AUCUN AUTRE  
LAVE-VAISSELLE  
NE PEUT ÉGALER SA PROPRETÉ!**

Dans la tradition des lave-vaisselle de qualité supérieure, voici les nouveaux lave-vaisselle KitchenAid.

Vous n'aurez plus jamais à rincer votre vaisselle avant de la mettre dans votre lave-vaisselle. La nouvelle série KitchenAid KD-21 combine la puissance de lavage avec un triple système de filtrage ultra-sûr de l'eau de vaisselle et un broyeur d'aliments durs et mous. Pour une propreté éclatante, lavage après lavage.

Venez voir aujourd'hui cette étonnante nouvelle génération de lave-vaisselle. Pour la vaisselle la plus propre qui soit, toujours et tous les jours.



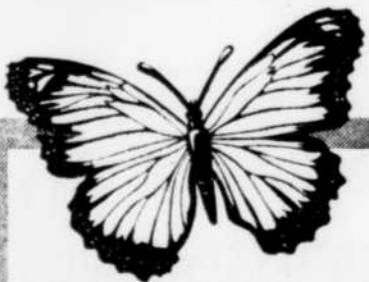
**VITE... DÉBARRASSEZ-VOUS DES DÉCHETS  
DE CUISINE AVEC UN BROYEUR  
D'ORDURES KITCHENAID.** Vous n'aurez plus de déchets  
mouillés dans votre cuisine avec le broyeur d'ordures en acier inoxydable  
dans votre évier. Tout y passe: légumes, os, pelures, noix, coquilles de  
noix, et tous les autres déchets alimentaires, sans aucun problème. Et le  
broyeur KitchenAid est garanti pour cinq ans.  
Voyez-le dès aujourd'hui!

**GARANTIE  
COMPLÈTE  
DE 5 ANS**



Meubles et électroménagers  
4175, boul. Ste-Anne  
Tél.: 667-7851  
(A 1 KM DES CHUTES MONTMORENCY)

**Nap. Boily** INC.



LE PALETOT



AMERICAN EXPRESS  
ET AUTRES CARTES  
DE CRÉDIT HONORÉES

CE PALETOT DE PUR COTON ÉGYPTIEN EST  
MATELASSÉ POUR ASSURER PLUS DE CONFORT  
ET DE CHALEUR. STYLE ET CONFECTION EUROPÉENS  
SEULEMENT 295 \$.

**ARMAND BOUDRIAS**

PLACE QUÉBEC, 524-5263 - RUE ST-HUBERT - LES TERRASSES - PLACE BONAVENTURE - PROMENADES ST-BRUNO

**Audacieux vol de bijoux**

◆ La vitrine de la bijouterie Maurice Corriveau, située au 1140, rue Saint-Jean, à Québec, a été pillée par trois individus, hier après-midi, après avoir été fracassée avec une roche. La valeur du vol n'a pas été dévoilée.

textes par Lucien LATULPPE

Le vol s'est produit vers 17h20 alors que l'employée de la bijouterie était à enlever les bijoux placés dans la vitrine pendant le jour pour les déposer en sécurité pour la nuit. "Il serait im-

prudent de laisser les bijoux dans la montre, le soir, et c'est pourquoi nous les enlevons à tous les jours", a précisé M. Corriveau au SOLEIL, hier soir.

Ce dernier a ajouté que son employée avait été blessée à un bras par des éclats de verre et que 32 points de suture avaient été nécessaires pour fermer les coupures. Les soins lui ont été prodigués à l'Hôtel-Dieu qui est situé tout près.

Ce vol audacieux a été commis sous les yeux de plusieurs témoins et selon la police, personne n'aurait osé intervenir, si ce n'est un automobiliste qui a suivi

les trois jeunes gens dans la côte du Palais, mais il devait les perdre de vue. Agés dans la vingtaine, les trois voleurs seraient descendus en courant jusqu'à la rue McMahon pour ensuite se faufiler à travers les maisons.

Plusieurs autos de policiers ont été dépêchées sur les lieux. Ils ont ratissé le secteur, mais ce fut peine perdue. Selon M. Corriveau, les voleurs auraient rafflé trois présentoirs de bagues dont la valeur peut atteindre plusieurs milliers de dollars. Le bijoutier a ajouté qu'il n'était pas assuré pour ce genre de vol.

**Accusation de négligence criminelle contre un automobiliste gaspésien**

◆ Un jeune automobiliste de la Gaspésie devra se présenter en cour d'assise pour y subir son procès sous l'accusation de négligence criminelle relativement à la mort d'une personne. Denis Cayouette, âgé de 24 ans, de Paspébiac, est en liberté en attendant la suite des procédures judiciaires.

L'enquête préliminaire du prévenu a eu lieu au palais de justice de New Carlisle devant le juge Jean Beaulieu. Me Robert Lévesque était procureur de la Couronne.

L'accusation fait suite à l'accident de la route qui a coûté la vie à Alain Lemieux, âgé de 18 ans, qui était si-

gnaleur sur la route 132 à New Carlisle où des travaux de pavage étaient effectués.

L'accident a eu lieu le 3 août. L'enquête préliminaire a révélé que le jeune Lemieux était à gauche de la route lorsqu'il a été heurté et que l'automobiliste impliqué avait un taux d'alcool de .17 dans le sang.

La Couronne a fait entendre six témoins. Le prévenu n'a pas témoigné.

Analyses

◆ Yves Guénard, âgé de 28 ans, de la rue Pont-Scott, à Québec, a pos-

siblement succombé à une commotion cérébrale, mais seules des analyses en laboratoire pourront le révéler.

C'est ce que laissait entendre, hier, le Dr Richard Authier, pathologiste responsable de l'Institut médico-légal de Québec. M. Guénard a fait une chute dans l'escalier intérieur d'un restaurant de la rue Saint-Joseph ouest, dimanche, et il était mort à son arrivée à l'hôpital. Le résultat des analyses devrait être communiqué au coroner dans quelques semaines. Les seules plaies que portait M. Guénard étaient des ecchymoses au visage.

**Incendie de la roulotte motorisée**

**Le propriétaire était à l'intérieur quand les flammes se sont répandues**

◆ M. Jean-Marie Daigle était dans sa roulotte motorisée lorsqu'elle a pris feu, ce qui explique les brûlures, heureusement mineures, qu'il a subies. Il a donné comme adresse le 1610 rue de Niverville, bien que, comme voyageur, il vivait dans sa roulotte.

M. Daigle s'était arrêté, vers 10h45 avant-hier, au Dépanneur Spur de la Canadière Enr., sur le chemin de la Canadière, à Québec, pour y faire le plein. Pendant que la jeune pompiste s'exécutait, M. Daigle s'est rendu à l'ar-

rière de son véhicule pour vérifier son contenu par la porte arrière.

Il faut environ 40 litres pour faire le plein de cette roulotte. Lorsque la jeune fille est venue lui dire qu'elle ne pouvait en verser plus de 16, M. Daigle a réalisé que ce n'était pas normal et il s'est rendu compte aussitôt que la pompiste qui en était à sa première journée de travail s'était trompée d'orifice et qu'elle avait plutôt fait le plein dans le tuyau d'échappement du poêle.

M. Daigle s'est empressé d'aller voir

dans la roulotte et, comme l'essence s'était répandue sur le plancher, il a réclamé des linges pour l'éponger. Il n'a pas eu le temps. Les vapeurs d'essence se sont enflammées au contact de la veilleuse du réfrigérateur à gaz propane et ce fut l'explosion.

Ces précisions ont été fournies au SOLEIL, hier, par M. Gaston Leblond, propriétaire du dépanneur qui n'était toutefois pas présent lors de l'incendie. Rappelons que la roulotte a été détruite avec tout son contenu. Les pertes sont estimées à au moins \$30,000.



# SUPER-VENTE DE STORES

chez Têbère

## ÉPARGNEZ JUSQU'À 65%

Personne ne vend moins cher... personne ne vend autant

### STORES HORIZONTAUX EN STOCK

Grandeur	Prix sugg.	Spécial
24" x 45"	73.00\$	39.99\$
30" x 45"	82.00\$	44.99\$
30" x 64"	105.00\$	52.99\$
36" x 45"	96.00\$	49.99\$
36" x 64"	116.00\$	54.99\$
48" x 64"	137.00\$	84.99\$

Véniennes en ALUMINIUM, 1 pouce  
Couleurs: blanc ou amande

### STORES VERTICAUX EN STOCK



- 1re qualité
- Garantie 3 ans

Grandeur	Vinyle	Aluminium	Tissu
36" x 48"	43,99\$	59,99\$	64,99\$
48" x 48"	59,99\$	74,99\$	79,99\$
75" x 84"	69,99\$	144,99\$	129,99\$
84" x 84"	79,99\$	164,99\$	139,99\$
96" x 84"	124,99\$	184,99\$	159,99\$
120" x 84"	149,99\$	229,99\$	189,99\$
144" x 84"	179,99\$	269,99\$	229,99\$

24 grandeurs différentes en magasin pour  
livraison immédiate.  
Tringles, supports et pesées sont inclus.

### STORES HORIZONTAUX

35%

de rabais sur toutes  
commandes  
sur mesure  
Livraison rapide

### TOILES

au plus bas prix à Québec

Toutes les grandeurs en magasin. Stores de toile 100% opaque 3 épaisseurs lavables.

UNIS		FRANGES	
Grandeur	Notre prix	Grandeur	Notre prix
28 x 54	7,49\$	37 x 70	13,49\$
37 x 70	8,99\$	43 x 70	16,99\$
43 x 70	11,99\$	49 x 70	21,49\$
49 x 70	15,99\$	55 x 70	24,99\$
55 x 70	19,99\$	64 x 70	37,99\$
64 x 70	29,99\$	73 x 70	43,99\$
73 x 70	34,99\$	85 x 70	65,99\$
85 x 70	53,49\$		

30%

de rabais sur stores  
faits sur mesure



215, boulevard Hamel (face à l'hôpital Christ-Roi) - 681-6023

## Saint-Ferdinand

# Amendes imposées à 9 grévistes

◆ Des amendes variant de \$1,000 à \$3,000 ont été imposées à neuf membres du syndicat de l'hôpital Saint-Julien de Saint-Ferdinand-Halifax, pour avoir désobéi à l'injonction leur ordonnant un retour immédiat au travail. Les employés de l'hôpital font toujours la grève malgré une prolongation de l'injonction.

par Louise LEMIEUX

Accusés comme ses membres d'outrage au tribunal pour avoir défié l'injonction, le syndicat, de même que son ancienne présidente, Johanne Grondin, n'ont pas été condamnés par le juge Louis Doiron.

C'est la présidente actuelle du syndicat, Mme Lucille Poirier, qui a écopé de la plus haute amende de \$3,000. Les autres membres de l'exécutif syndical, Marise Pelchat, Guylaine et Yvan Fecteau, devront payer une amende de \$2,000. Les autres accusés, Gilles Simoneau, Yves Fréchette, Simone Fortier, Angèle Soulières et Carole Lessard, sont condamnés à une amende de \$1,000 chacun. A

défaut de payer l'amende, les coupables se verront saisir leurs biens personnels.

La cour n'a aucune hésitation à les trouver coupables d'outrage au tribunal, écrit le juge Doiron, parce que les accusés n'ont pas incité leurs membres à reprendre le travail comme ils auraient dû le faire.

"Chaque fois que quelqu'un, dans une société, pose un geste de nature à discréditer ou éroder l'autorité du pouvoir judiciaire, ce sont tous les citoyens qui sont concernés. Ces derniers ont un droit inaliénable à ce que les lois et les institutions... soient respectées par tous", écrit le juge Doiron.

L'ordonnance de retour au travail a été émise le 15 octobre et a été prolongée la semaine dernière jusqu'au jugement final. Mais les employés de l'hôpital ne sont toujours pas au travail.

### 700 patients, âge mental: 2½ ans

Les 700 patients de l'hôpital Saint-Julien continuent d'être soignés malgré la grève, a expliqué au juge, la

semaine dernière, la directrice des soins infirmiers.

Cadres, infirmières, un syndiqué, d'anciens patients ainsi qu'"un certain nombre de personnes dans l'entourage vont rendre service" et soigner les patients de l'hôpital psychiatrique. Ces patients, dont l'âge moyen est de 47 ans, ont un âge mental de 2½ ans. Le directeur des services professionnels de l'hôpital, le Dr Marcel Binet, a expliqué au juge, au cours de l'audition de la cause, la semaine dernière, que la majorité des patients requièrent des soins médicaux, thérapeutiques et personnels. La durée moyenne de leur séjour à l'hôpital est de 21 ans.

"C'est donc dire, écrit le juge, que le geste posé par les syndiqués de faire la grève illégalement prive les personnes qui ont droit à leurs services, des soins essentiels. En la faisant (la grève), ils ne font que prendre en otage ces personnes les plus démunies de la vie, pour faire valoir leurs revendications."

Tout en condamnant les syndiqués pour outrage au tribunal, le juge se refuse de porter un jugement sur le "bien-fondé des causes qui ont poussé les intimés à déclencher cette grève illégale".



La présidente du syndicat, Lucille Poirier, a écopé de la plus forte amende, soit \$3,000



Johanne Grondin fut la seule des 10 dirigeants syndicaux inculpés d'outrage au tribunal à être acquittée.

## Moral à la hausse chez les syndiqués

◆ THETFORD-MINES — Les faibles amendes imposées, hier, à Québec, à leurs dirigeants syndicaux pour outrage au tribunal par le juge Louis Doiron, de la cour supérieure, ont revigoré les 717 grévistes illégaux de l'hôpital psy-

par Fortunat MARCOUX du bureau du Soleil

chiatric Saint-Julien de Saint-Ferdinand-Halifax, et ces derniers ont décidé, en réunion générale, de rester dans la rue et de continuer ainsi à défier une injonction interlocutoire les enjoignant de reprendre le travail.

Les quelque 500 syndiqués présents à la réunion ont rejeté, presque à l'unanimité, une proposition de retour au travail afin de favoriser une reprise des négociations. Le vote à main levée a démontré qu'une quinzaine de membres étaient prêts à reprendre l'ouvrage. Depuis le début du conflit, l'employeur se dit prêt à reprendre les pourparlers dès que les syndiqués auront mis fin à leur débrayage illégal.

### Moral à la hausse

Le conseiller syndical, Luc Painchaud, a confié au SOLEIL que le moral des grévistes

est à la hausse à la suite de la décision du juge Doiron et que le syndicat s'attend à un déblocage dans les négociations. "La décision du juge démontre clairement que le conflit ne sera pas réglé par les tribunaux", s'est-il réjoui.

Le juge Doiron a condamné neuf des 10 dirigeants du syndicat à des amendes totalisant \$14,000. Rencontrés par LE SOLEIL, les responsables du syndicat n'affichaient pas du tout un air déprimé puisque les amendes seront payées par le fonds de défense professionnelle de la CSN. Un directeur du syndicat a été acquitté.

Les poursuites intentées contre le syndicat comme entité ont été rejetées.

### Appel au MAS

Selon le conseiller Painchaud, le ministre des Affaires sociales doit prendre l'initiative de demander au ministre du Travail de désigner "une

personne-ressource" dans ce dossier s'il est désireux de régler les problèmes au lieu d'appuyer aveuglément un directeur général d'hôpital qui ne veut que tasser le syndicat.

Vendredi, le ministre du Travail, à la demande du ministre des Affaires sociales, avait désigné le conciliateur Raymond Le-

boeuf comme "personne-ressource". Lundi, le ministre des Affaires sociales révisait sa décision et demandait au ministre du Travail de retirer le mandat donné à M. Leboeuf en prétextant qu'il ne voulait pas de médiateur dans un conflit illégal.

M. Painchaud a réitéré que les syndiqués

refuseront de reprendre l'ouvrage tant et aussi longtemps qu'un protocole de retour au travail ne leur garantira le respect de leurs droits.

Hier soir, la direction de l'hôpital se refusait de commenter la décision du juge Doiron de même que celle des grévistes de poursuivre la bataille.

## Laurin n'écarte pas le recours à des mesures disciplinaires

◆ Le ministre de la Santé, M. Camille Laurin, n'écarte pas la possibilité de recourir à des mesures disciplinaires contre les grévistes de l'hôpital psychiatrique de Saint-Ferdinand d'Halifax.

par Réjean LACOMBE

Interrogé par le député libéral de Marie-Victorin, M. Guy Pratt, le ministre Laurin a encore une fois qualifié cette grève d'injustifiée.

"Certains des grévistes illégaux, dit-il, ont été condamnés pour outrage au

tribunal et se sont vu infliger des amendes. Maintenant que le pouvoir judiciaire s'est prononcé, il restera à voir ce que nous pouvons faire pour amener les grévistes à rentrer au travail et à cesser cette grève illégale."

M. Laurin a lancé "un appel pressant" aux grévistes pour qu'ils respectent les lois et à montrer un plus grand sens de leurs responsabilités à l'endroit d'une des populations les plus démunies. Tout en précisant qu'il ne pouvait pas se substituer à leur volonté, s'ils veulent continuer à être dans l'illégalité, le mi-

nistre de la Santé indique qu'il n'avait guère de moyen pour les en empêcher.

"Je pense, rajoute M. Laurin, que je m'entretiendrai avec le directeur général de l'hôpital pour voir s'il n'y aurait pas lieu maintenant d'instituer des sanctions disciplinaires qui pourraient être parfaitement compréhensibles dans les circonstances."

Plus tard, le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, a précisé que ces mesures disciplinaires dont faisait allusion le ministre Laurin, pouvaient aller jusqu'au congédiement pur et simple.

### Québecair:

la FTQ dénonce l'emploi d'agents de bord ontariens

◆ MONTREAL (d'après PC) — La FTQ presse le gouvernement Lévesque de forcer Québecair à abandonner sa pratique de louer les services d'agents de bord ontariens pour travailler sur certains de ses vols.

La centrale syndicale, qui représente les 93 agents de bords du transporteur aérien, en grève depuis trois mois, demande au gouvernement d'obliger Québecair à annuler le contrat accordé à la firme ontarienne Charter Masters, qui assure le service sur des vols notifiés à partir de Toronto, à bord d'un DC-8 effectuant des liaisons vers la Floride et l'Europe.

Le syndicat dénonce cette pratique et craint qu'elle ne se généralise. A compter de la fin de semaine, ces agents de bord loués travailleront sur les Boeing 737 de Québecair, et prendront la place des agents réguliers en grève, estime le syndicat.

## LE CHOIX EST CLAIR

L'efficacité de l'huile Métropolitain a fait ses preuves

- Elle est assez fluide pour rejoindre tous les coins et recoins de la carrosserie
- Plus de 60 000 véhicules déjà traités
- Brevet obtenu suite à une recherche faite au CRIQ (Centre de recherche industrielle du Québec)

SEULEMENT

# 44<sup>95</sup>

UNE FORMULE PLUS OU EFFICACE POUR VOTRE VOITURE

FORMULE BREVETÉE

CHOISISSEZ UN SYSTEME CLAIR ET TRANSPARENT

2343 Boul. Hamel Duberger, Québec 687-5660

## ANTIROUILLE à l'huile Métropolitain

## Sélectronic SONY

**L'exclusif!**  
**SONY-sélectronic**

Chaîne stéréophonique complète AX22

SEULEMENT **699\$**

Magnétophone à cassettes inclus

L'ensemble AX-22 comprend: un amplificateur intégré TA-AX22 d'une puissance totale de 60 Watts RMS, un syntonisateur ST-JX22, une table de lecture PS-LX22C, un magnétophone à cassettes TC-FX25 et deux enceintes acoustiques SS-955 de SONY.

L'étagère et les accessoires illustrés (disques, cassette d'écoute et cassettes) ne sont pas compris.

• Québec, 600, Belvédère 683-2525 • St-Foy, 2651, Hochelaga 668-4535 • Charlesbourg, 5185, 1<sup>re</sup> Avenue 626-4841  
 • Lévis, 563, Trans-Canada 837-8525 • Roberval, Carrefour Jeanne 275-5565 • Amqui, 172, St-Benoît N. 629-2300  
 • Jonquière, 2398, St-Dominique 547-3633 • Alma, Carrefour Alma 668-8285 • La Malbaie, 444, St-Etienne 665-2344  
 • Chicoutimi, Place du Royaume 696-3611

# Un Halloween sans accident

◆ Beaucoup de jeunes ont célébré l'Halloween, hier, dans la région de Québec et sur la rive-sud. Le temps s'y prêtait bien et, avec le concours des parents, la fête s'est déroulée dans l'ordre et aucun accident n'était à déplorer à 20h.

par Lucien LATULIPPE

Selon les policiers interrogés, les fantômes d'un jour ont visité les

maisons, à la recherche de friandises, surtout avant le souper alors qu'il faisait encore clair, et c'est mieux ainsi, confessaient-ils.

Les seuls incidents regrettables rapportés hier soir se sont produits à Charlesbourg où un enfant a trouvé une aiguille dans un morceau de chocolat et à Vanier où des moins jeunes auraient volé les sacs de bonbons de quelques bambins.

A Charny, les policiers avaient maquillé une de leurs autos-patrouille pour attirer l'attention des enfants et les inciter à la prudence. Chaque clignotant sur le toit portait une citrouille dans laquelle des ouvertures avaient été pratiquées. Les policiers revêtaient même un masque de temps à autre pour s'adresser aux jeunes.

A l'occasion de cette fête annuelle, la Gendarmerie royale du Canada mentionnait, hier, qu'elle avait saisi des tablettes de chocolat recelant un hallucinogène fabriqué à partir de champignons magiques. Ces saisies ont été effectuées en Gaspésie et en Estrie. Chaque tablette portant la marque commerciale "Classic" se vend de \$35 à \$50 sur le marché noir.



Le Soleil, Yvon Monrogin



Le Soleil, Gilles Lafond



Le Soleil, André Pichette

Même au Colisée, lors du spectacle d'Elton John, l'atmosphère de l'Halloween était de la partie et plusieurs spectateurs et spectatrices, comme celle-ci, portaient un costume ou un déguisement.

La municipalité de Saint-Emile, en banlieue de Québec, a vécu à l'ère des fantômes d'un jour, hier, lors de l'Halloween. Véronique, à gauche, et deux Sébastien étaient de la partie.

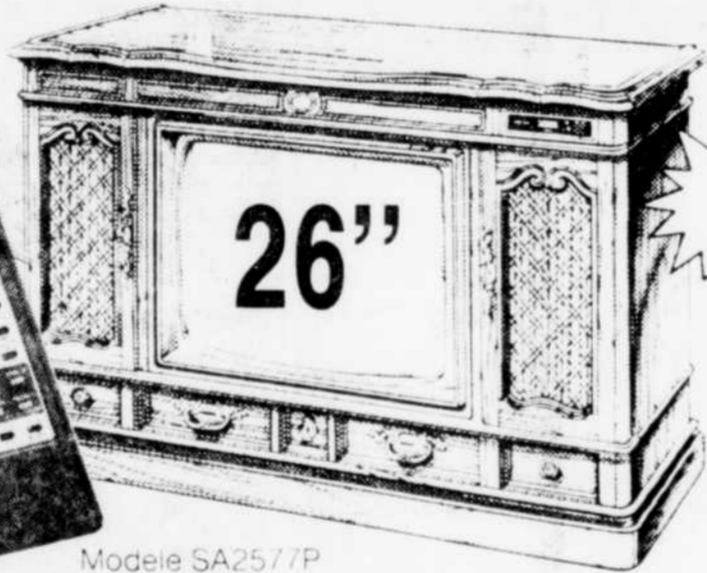
Les adultes aussi ont fêté l'Halloween, comme le démontre cette photo prise à la discothèque Vendredi 13, hier soir.

## Les nouveaux téléviseurs et vidéos ZENITH 1985

sont en vedette chez **A. Cloutier** RADIO T.V.

CARTES DE CREDIT ACCEPTÉES OU OBTENEZ 3% D'ESCOMPTE SUPPLEMENTAIRE SUR TOUT ACHAT PAYÉ COMPTANT

TELEVISEUR ZENITH 20" SYSTEM 3 SA1961PT  
 • Lampe-écran Chromacolor à haut contraste  
 • Quatre haut-parleurs  
 • Style moderne  
**PRIX SPECIAL A. CLOUTIER**



**PRIX SPECIAL A. CLOUTIER**

TELEVISEUR ZENITH 20" SYSTEM 3 SA1977PT  
 • Lampe-écran Chromacolor à haut contraste  
 • Capacité de 178 canaux comprenant 122 canaux câblés  
 • Style contemporain  
**PRIX SPECIAL A. CLOUTIER**



Modele SA2577P  
**ZENITH**  
 Télécommande inclus pour chacun des 3 téléviseurs.

Le téléviseur prêt pour le son en stéréophonie

- Un meuble imposant de style provincial français d'une beauté infinie et d'une exécution merveilleuse
- Système d'amplification du son stéréo
- Devant, porte du panneau des commandes et basé en simili-bois au fini assorti

**TOUJOURS NOUVEAU!**  
 Les magnétoscopes



Son stéréo impeccable

**PRIX SPECIAL A. CLOUTIER**

Synchronisation 136 canaux

**PRIX SPECIAL A. CLOUTIER**

Système de balayage à 4 téles

**PRIX SPECIAL A. CLOUTIER**

**ORDINATEUR ZENITH**



Desktop Z-150PC  
**OBTENEZ 570\$** de logiciels ABSOLUMENT GRATUITS.  
**PRIX SPECIAL A. CLOUTIER T.V.**

**CAMERA VIDEO et MAGNETOSCOPE INTEGRÉS VM6000 ZENITH**

Une caméra vidéo et un magnétoscope réunis dans un seul appareil compact

Poids plume ultra compact, visuel électronique pour lecture instantanée, son stéréo haute sensibilité. Objectif à 4 éléments élevés. Fonctionnement sur C.A. (batterie, alimentation ou adaptateur pour batteries d'automobile). Repérage avant ou arrière ultra-rapide

**PRIX SPECIAL A. CLOUTIER**

**Qualité et service**  
 Depuis plus de 25 ans

Etampes en caoutchouc  
 Etampes pré-encrees  
 Sceaux corporatifs  
 Gravure sur plastique

Reproduction de dessins, lettrages et logos sur lampes et sceaux. Gravure de plaques pour identification personnelle et signalisation d'office. Vaste choix de couleurs.

**Estampes-Rou**  
 1581, avenue Macdonald, Québec, 667-1626

**AVIS DE CONVOCATION D'UNE ASSEMBLÉE SPÉCIALE DE CAISSE POPULAIRE LAURIER**

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée générale spéciale de Caisse populaire Laurier aura lieu au Holiday Inn, 3225, Hochelaga à Sainte-Foy, à la salle Sainte-Foy, le 20 novembre 1984 à 19h30.

Sujet de discussion:  
 FUSION avec la Caisse Desjardins de Financement Sainte-Foy et approbation d'un acte d'accord à cet effet.

**Yves Campeau**  
 Secrétaire

Sainte-Foy, le 30 octobre 1984

**PRÉVISIONS ASTROLOGIQUES 1985**

• S. avec date de naissance, enveloppe affranchie.  
 Heure non nécessaire

**Marie-Paule Dubé**  
 astrologue  
 C.P. 242, Limoilou  
 Québec G1L 4V3

Informations pour cartes du ciel  
**Écrire ou téléphoner 623-1147**

**AVIS Changement d'adresse**

Le Dr J.-M. Léveillé, optométriste, avise sa clientèle qu'il est maintenant à la

**POLYCLINIQUE VISION-SANTÉ CHAREST**  
 édifice professionnel situé au 210, boul. Charest est, Québec (face à la gare centrale d'autobus). Stationnement facile et gratuit

Pour rendez-vous: **523-6891**

**Un bon motif: les prix cassés Pour lui**

**Boston traders**  
 Superbes chandails en laine pure, col rond. Un indispensable, reg. \$60, **prix cassé \$49**. Pantalon de velours côtelé, reg. \$65, **prix cassé \$49**.

**RUE**  
 614, boulevard Ste-Foy, 667-3366

Le vrai spécialiste de la couleur et du vidéo  
**SPEL A. Cloutier**  
 A votre service depuis plus de 21 ans  
**RADIO T.V.**

**STE-FOY — 840, Myrand**  
**527-8123 — 688-1184**

**Beauce:**  
 East Broughton Station, 240, 10e Rue — 427-2062

VISA  
 MasterCard  
 CREDIT CARDS

CARTES DE CREDIT ACCEPTÉES OU OBTENEZ 3% D'ESCOMPTE SUPPLEMENTAIRE SUR TOUT ACHAT PAYÉ COMPTANT

## Sécurité et santé au travail

# Fréchette promet un régime des plus modernes



Le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette.

♦ (PC) — Le nouveau projet de loi 42 dotera le Québec d'un des régimes d'accident du travail et de maladies professionnelles les plus modernes et les plus équitables de tous ceux qui existent au Canada.

Le fait a été souligné hier par le ministre du Travail Raynald Fréchette, en ouvrant à l'Assemblée nationale le débat sur l'adoption du principe du projet de loi sur les accidents du travail et des lésions professionnelles. L'expression "débat sur l'adoption du principe" est l'équivalent de l'ancien débat "en deuxième lecture".

Le projet de loi, dont la discussion a commencé hier, est une réimpression du projet de loi 42, déposé à l'Assemblée nationale le 22 novembre 1983. La commission parlementaire du travail, qui a siégé en février et mars derniers, a reçu 49 mémoires et a entendu les représentations de 42 groupes intéressés.

Le projet de loi a ensuite été entièrement réécrit et la nouvelle version a été déposée à l'Assemblée nationale en juin dernier.

Mais le ministre a averti qu'il soumettra d'autres amendements au cours du débat et il a déposé hier, une centaine d'amendements qu'il a l'intention d'apporter à cette troisième version de la révision de la loi sur la santé et la sécurité du travail.

Même si cette version "constitue la réforme la plus

importante jamais faite au régime des accidents du travail et des maladies professionnelles au Québec depuis 1931, et que l'urgence de la réforme ne fait pas de doute dans les propos des intervenants, elle ne plaira pas à tout le monde, a admis M. Fréchette.

### Unanimité

"Je ne crois pas qu'un projet de loi visant à réformer le plus vieux régime d'assurance sociale du Québec (1931), qui touche, à des degrés divers, l'ensemble de la main-d'oeuvre québécoise et qui entraîne pour les employeurs des coûts directs de plus de \$750 millions, puisse jamais faire l'unanimité des parties concernées.

La réforme proposée vise à harmoniser les grands régimes d'indemnisation en vigueur au Québec, dont celui de l'assurance automobile, des accidents du travail et de l'amiantose ou de la silicose dans les mines et les carrières.

"Cette harmonisation respecte cependant la spécificité des clientèles concernées et ne perd pas de vue qu'il s'agit de victimes qui sont d'abord des travailleurs actifs ayant un emploi et que l'accident ou la maladie professionnelle risque de les priver d'importants avantages reliés à leur contrat de travail.

"La réforme vise aussi à améliorer les bénéfices du régime sur tous les plans. Ainsi, elle accorde aux tra-

vailleurs, particulièrement à ceux qui sont plus gravement frappés, une sécurité du revenu beaucoup plus équitable que celle qui existe dans le régime actuel et énonce clairement leurs droits à tout un éventail de bénéfices et de services qui, jusqu'à présent, étaient laissés à l'arbitraire et à la discrétion des fonctionnaires."

M. Fréchette a noté deux éléments clés de toute la réforme de la loi sur la santé et la sécurité au travail. Le premier est le droit d'appel externe à la Commission de la santé et de la sécurité du travail - CSST - pour toute décision pouvant affecter les droits des parties; le second, la reconnaissance du caractère prioritaire du rapport du médecin traitant en matière d'évaluation de la condition du travailleur pour fins d'indemnisation.

Ce droit, qui n'a pas son équivalent au Canada, "peut contribuer à faire la différence entre un piétinement et une réussite de cette importante entreprise" de révision, a dit M. Fréchette.

Pour entendre les appels, le projet de loi prévoit la création d'une commission d'appel en matière de santé et de sécurité du travail, qui relèvera du ministre responsable de l'application de la loi.

Les pouvoirs arbitraires de la CSST, qui sont apparus exorbitants, lui ont été retirés de même que son droit de faire des règlements.

## Les libéraux réclament des modifications

♦ (PC) — L'étude du projet de loi 42 révisant la loi sur les accidents du travail risque d'être fort longue, a averti hier à l'Assemblée nationale le député libéral de Viau William Cusano.

"Certains aspects de la loi sont acceptables et désirables," d'autres, notamment le "geste odieux de sabrer allègrement dans les rentes viagères," sont totalement inacceptables et indécentes, a déclaré le porte-parole de l'Opposition en matière de sécurité du travail.

"Si le gouvernement maintient sa position sur cette disposition, je ne vois pas comment on pourrait voter pour," a-t-il averti.

De son côté, le député libéral de Saguenay Ghislain Maltais a souligné que le projet de loi était la troisième version de la révision projetée à la loi sur la santé et la sécurité du travail et que le ministre du Travail avait déjà déposé une centaine d'amendements à y apporter avant son adoption.

De ce nombre, deux seulement ont une certaine valeur et "constituent un apport au projet de loi" qui en contient 560 a dit M. Maltais.

Il se demande si le projet de loi "ne devrait pas être écrit de nouveau en tenant compte des amendements que le ministre apporte et en tenant compte aussi des revendications que les travailleurs sont venus faire en commission parlementaire et qu'on ne retrouve pas dans les modifications, dans les amendements du projet de loi".

## Nouveau verrou de sûreté contre le déménagement de SOQUEM

♦ Après la récente volte-face de la direction de SOQUEM, un nouveau verrou de sûreté vient de s'ajouter pour empêcher le déménagement de la Société québécoise d'exploration minière de Sainte-Foy à Montréal.

par Pierre PELCHAT

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) a fait savoir, hier, qu'une demande de syndicalisation appuyée par 39 employés de la société d'Etat avait été présentée au ministère du Travail.

Selon le code du travail, un employeur ne peut modifier les conditions de travail de ses employés durant la période où le ministère étudie la requête en accréditation, à moins qu'il y ait entente entre l'employeur et le représentant des employés.

Toutefois, cette garantie n'est que temporaire. Par la suite, on peut s'attendre à ce que le syndicat, si la demande de syndicalisation est acceptée, exige certaines garanties quant à un possible déménagement du siège social de SOQUEM.

Un représentant du SCFP, M. Maurice Gaulin, a indiqué que la présence d'un syndicat allait donner une voix aux employés de SOQUEM dans le débat autour de la relocalisation du siège social de la société d'Etat.

"Nous espérons que la direction de SOQUEM ne procédera à aucune relocalisation ou mise à pied susceptibles de modifier les effectifs en place le 11 octobre 1984, date à laquelle le conseil d'administration demandait à la direction de ne pas procéder au déménagement des effectifs à Montréal", a précisé M. Gaulin.

### CORRECTION

Dans notre annonce parue le mercredi 31 octobre, en page G-2 de ce journal, on aurait dû lire:

### CÔTELETTES DE PORC

FRAIS avec os

2.57 /lb 5.67 /kg  
(au lieu de 1.27) (au lieu de 2.80)

Nous nous excusons de ces erreurs auprès de notre clientèle.

**SUPER**  
**CARNAVAL**

## LA REDINGOTE FUCHSIA

lumière d'hiver

### LA REDINGOTE FUCHSIA

puissance lumineuse de la couleur sur un fond d'hiver... c'est le fuchsia... fuchsia, couleur vive, couleur claire, couleur éblouissante... cet hiver c'est la fête de la couleur... comme un rempart contre le froid et la grisaille, notre redingote en drap de laine fuchsia avec une carure bien déterminée, de larges revers en pointes, un double boutonage, également disponible en moutarde ou royal. 165.00

Contemporaine®

la maison



**simons**

trois magasins. . .

place ste-foy,

galeries de la capitale,

vieux québec

## Obtention d'un diplôme au secondaire

# Les sciences vont devenir obligatoires

◆ Le ministère de l'Éducation du Québec n'émettra bientôt plus de diplôme d'éducation secondaire (DES) à moins que les élèves n'aient préalablement acquis une éducation scientifique et technologique suffisante.

par Jean-Claude RIVARD

Le sous-ministre-associé de l'Éducation, M. André Rousseau, l'a clairement indiqué, hier midi, alors qu'il coprésidait à Québec, l'ouverture de la "Semaine des sciences".

Il a levé le voile sur ce nouveau

jaillon du plan d'action ministériel relatif à l'école québécoise (1979), non sans déplorer toutefois les carences et l'élitisme jadis constaté dans la formation scientifique.

En 1979, à peine 16 pour 100 des élèves obtenaient leur diplôme sans s'être familiarisé avec le monde des sciences, à l'aube pourtant d'une civilisation de plus en plus scientifique et technologique.

Il y a sans doute explication à un tel état de choses, pense M. Rousseau; programmes élitistes non adaptés à la société québécoise et non significatifs pour les jeunes,

déficience des mécanismes de sélection-élimination, formation déficiente des enseignants, absence de débouchés dans les domaines scientifiques, changement dans les valeurs, climat dans les polyvalentes, etc...

C'est un appel à la communauté scientifique, aux chercheurs des milieux universitaires et industriel, aux éducateurs, responsables de loisirs scientifiques et aux communicateurs qu'a lancé hier le sous-ministre. Il les a invités à épauler l'action du ministère dans la réorientation de l'enseignement des

sciences et le développement d'une véritable culture scientifique et technologique: "Il m'apparaît plus urgent d'améliorer la situation que de chercher à qui ou à quoi imputer le retard", a-t-il déclaré.

"Nous devons préparer les jeunes à participer aux débats technologiques qui influenceront leur qualité de vie de citoyen", a-t-il dit en insistant sur la nécessité de conjuguer tous les efforts pour que le projet ministériel devienne une réussite. "Il reste encore beaucoup à faire avant de le généraliser à chacun de nos programmes et

avant surtout que ça se vive en classe avec les élèves".

### Semaine des sciences

La Semaine des sciences, une initiative du Conseil du loisir scientifique, s'est ouverte hier à Québec sous la présidence d'honneur de M. Maurice Labbé, première autorité du Conseil de la science et de la technologie du Québec.

L'événement s'est déroulé au Musée du séminaire de Québec, l'un des endroits que le public sera invité à visiter, à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 11 novembre.

Le programme de la semaine comporte, en effet, pour la région de Québec, la visite de musées (séminaire, Hôtel-Dieu), des expositions (divers pavillons de l'université Laval), des conférences publiques, des ateliers "Petits débrouillards" patronnés par l'université du Québec et une série d'activités diverses à caractère scientifique.

Des activités analogues se dérouleront aussi, dans la métropole, l'Estrie, la Mauricie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans l'Est et sur la Côte-Nord.

## Le contrat de Lucier soulève des questions

◆ (PC) — Le ministre de l'Éducation devra vérifier si le contrat du nouveau président du Conseil supérieur de l'éducation - CSE - est conforme à celui des dirigeants de semblables organismes.

C'est l'engagement qu'a pris hier le ministre Yves Bérubé, après que le critique libéral en matière d'Éducation Claude Ryan l'eût invité à préciser certains faits concernant la nomination du président du CSE, M. Pierre Lucier.

M. Ryan s'étonnait d'une clause du contrat de M. Lucier qui précise que son engagement peut être rompu en tout temps sans que le mi-

nistère soit tenu de fournir les raisons d'un non-renouvellement de son mandat.

Le député d'Argenteuil craint que cette disposition du contrat ne mette le président du CSE à la merci du gouvernement. Ce fait "est susceptible d'entacher gravement l'indépendance et la liberté non seulement du président mais aussi du Conseil supérieur de l'éducation lui-même".

Le ministre Bérubé a prétendu ne pas être au courant des détails du contrat de M. Lucier. Il s'est cependant engagé à comparer les clauses du contrat avec celles de présidents d'organismes similaires.



Le professeur Jean-Jacques Challifoux et Mme Karen Dorion-Coupal, du département d'anthropologie de Laval, heureux de renseigner les cégépiens.

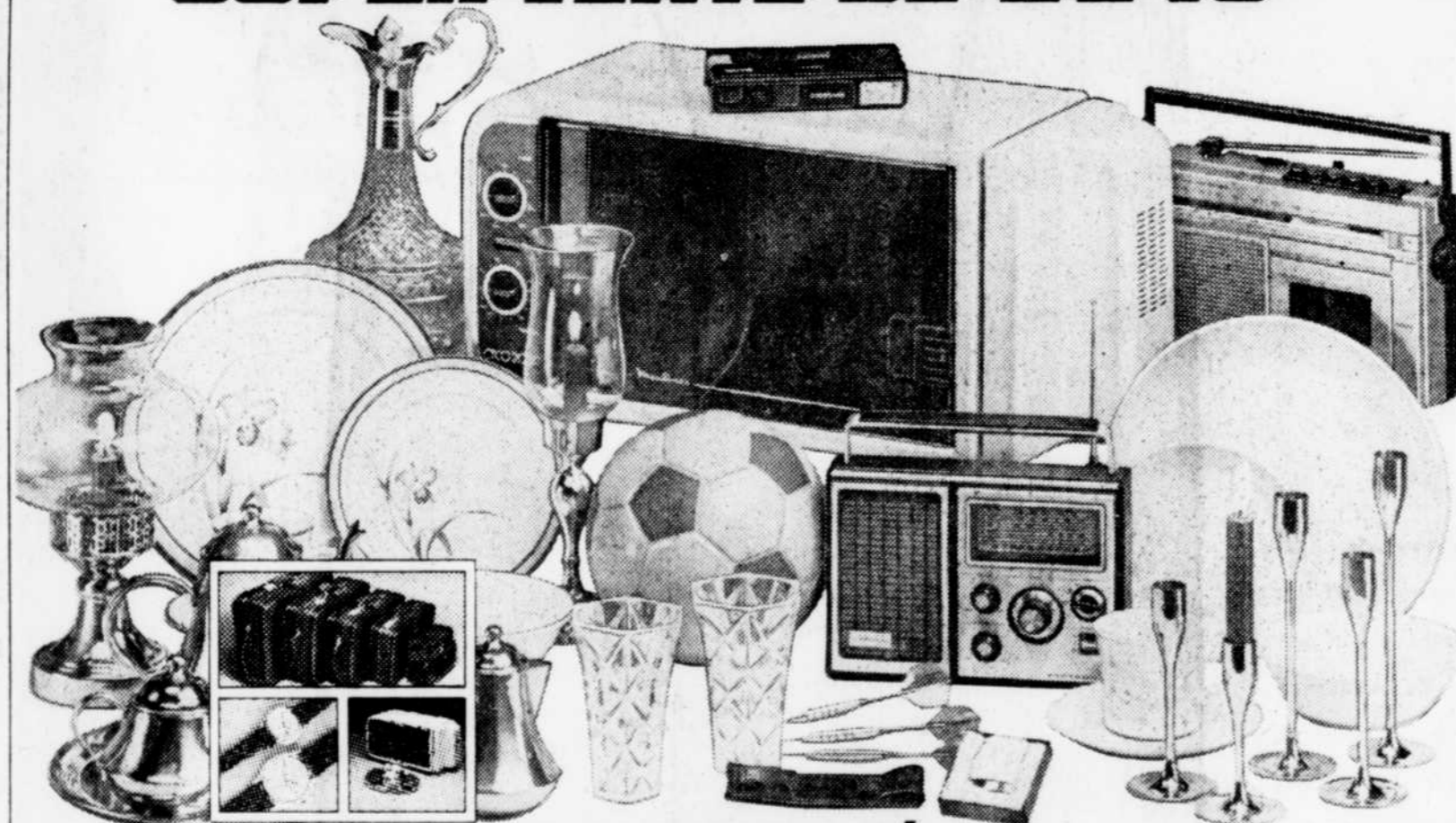
## Relâche profitable

◆ A la faveur de la semaine de relâche trimestrielle, le campus de l'université Laval a été envahi, hier, par 3,000 à 4,000 cégépiens venant des quatre coins du Québec pour établir un premier contact avec l'institution.

Pendant que les conseillers en orientation et les responsables de l'information scolaire menaient leur rencontre propre, les cégépiens ont visité pavillons, facultés, départements et laboratoires. Ils ont aussi participé à une quarantaine d'ateliers portant sur la vie universitaire, la pédagogie, les avenues professionnelles et les débouchés sur le marché du travail. De nombreux kiosques d'information avaient aussi été aménagés dans le hall du pavillon de Koninck.

# GRATUIT\*

## DURANT LA SUPER VENTE DE TAPIS



TAPIS, CARPETTES, PRÉLARTS

JUSQU'A  
**50% DE RABAIS**

sur le prix de La Factorerie de Tapis

**AUCUN INTÉRÊT\***

durant 12 mois sur tout achat

**CERTIFICATS-CADEAUX GRATUITS\***

avec tout achat, échangeables contre des cadeaux de valeur offerts dans le Catalogue de Cadeaux de La Factorerie de Tapis.

Prix du tapis	900\$
Débit minimum 1/3	300\$
Solde à payer	600\$
Intérêt durant 12 mois (sous réserve de l'approbation du crédit)	AUCUN
12 paiements de	50\$ par mois

# La Factorerie de Tapis<sup>MD</sup>

Marque de commerce déposée par la Corporation Capris

Nous faisons tout sauf la fabrication du tapis

SATISFACTION GARANTIE SUR TOUS NOS TAPIS... CAR APRÈS TOUT, VOTRE SATISFACTION C'EST NOTRE MEILLEUR ATOUT.

• Appelez pour estimation gratuite à la maison • Magasinez en personne ou service à domicile.

Sans obligation • Crédit offert • Installation sur demande avec garantie de service à vie • Coupe immédiate sur mesure — Apportez les mesures de votre pièce.



**FACTOERIE DE TAPIS**

HEURES D'OUVERTURE  
LUNDI, MAR, AU MER. 9h à 18h,  
JEU et VEN. 9h à 21h,  
SAM. 9h à 17h

PLACE LEBOURGNEUF  
5500 BOUL. DES GRADINS  
CHARLESBOURG-OUEST, QUÉBEC  
622-1430

ÉGALEMENT À LA VILLE DE QUÉBEC-MONTREAL-ALBUQUERQUE-TORONTO-HAMILTON-LONDON  
KITCHENER-ST. CATHARINES-S. JOUBERT-WINNIPEG-SASKATOON-CALGARY-EDMONTON  
VANCOUVER-DALLAS-HOUSTON



## Danse-aérobique Préaérobique



Préaérobique: un cours qui "active" graduellement le corps et ses muscles pour ceux et celles qui n'ont pas pratiqué d'activité physique depuis longtemps!

Départez-vous! Il reste encore quelques places en danse aérobique.

DEBUT DES COURS: LUNDI 5 NOVEMBRE  
DERNIERS JOURS D'INSCRIPTION

RENSEIGNEZ-VOUS 627-3441

N'oubliez pas: workout tous les dimanches, 11 heures.

627-3441

Club Le Bourgneuf 4500, boul. des Gradins, Charlesbourg, Québec

# SONART

L'ARTISTE DE L'AUDIO-VIDÉO

et **YAMAHA AUDIO**

vous offrent

## LA BEAUTÉ NOIRE



+ Amplificateur stéréo intégré  
+ Puissance totale de 60 watts RMS

BAS PRIX GARANTI

**188\$**

ÉPARGNEZ

**70\$**

Du prix suggéré

QUÉBEC  
11, boul. Saint-Cyrille ouest  
Tél. 522-5625

LEVIS  
8, route Trans-Canada ouest  
Tél. 833-6261

SAINT-NICOLAS  
Place Normandie  
Tél. 831-1164

LAURIER-STATION  
Galeries Laurier  
Tél. 728-3243

**Pour venir en aide aux jeunes en difficulté d'apprentissage**

**Le Québec a consacré \$412 millions en 83-84**

◆ Au cours de l'année scolaire 1983-1984, le ministère de l'Éducation a consacré 10 pour 100 du budget des écoles primaires et secondaires aux services aux jeunes en difficulté, soit \$412 millions sur un budget global de plus de \$4 milliards.

textes par Damien GAGNON

A quelques jours de la tenue de son congrès annuel qui réunira à Québec quelque 2.000 personnes du 8 au 11 novembre, le Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle

**Enfance exceptionnelle  
Le Conseil du Québec invite ses membres à réfléchir sur la réussite de leur intervention**

◆ Face au virage technologique, le Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle (CQEE) propose le virage psychologique: réfléchir sur la réussite et l'exprimer.

Le conseil invite donc les quelque 2.000 responsables de l'éducation, des affaires sociales et de la justice qui participeront à son 22e congrès qui se tiendra à Québec, du 8 au 11 novembre, à une réflexion en profondeur sur la réussite de leur intervention.

Si le conseil a choisi la réussite en tête comme thème de son congrès c'est que, depuis quelques années, la réussite est occultée en éducation. "Elle existe mais on n'en parle pas. On n'a pas beaucoup développé jusqu'à présent de modèles rationnels de réalisation de réussites."

Le conseil constate par ailleurs que les difficultés, les malaises et les revendications ont été tellement exprimés que l'opinion publique a une image négative de ses institutions.

(CQEE) se demande si cette somme est suffisante.

Il constate que l'argent a surtout été dépensé dans les services pour les cas les plus graves. Dans ce contexte, il s'interroge à savoir si les enfants présentant des troubles légers d'apprentissage reçoivent le soutien nécessaire pour éviter que leurs problèmes ne s'aggravent.

Cette inquiétude du CQEE tient compte également du fait que seulement 4 pour 100 du budget consacré aux services aux jeunes en difficulté a été consacré en 1983-1984 au soutien à l'enseignement alors que les enseignants disent qu'ils

manquent de support pour enseigner à ces jeunes.

Environ 60 pour 100 des \$412 millions sont allés à l'enseignement, 4 pour 100 au soutien à l'enseignement, 29 pour 100 à l'administration des services et 6 pour

100 au transport.

En 1983-1984, sur la population scolaire globale de 1.080.000 élèves, 8,5 pour 100 d'entre eux présentaient des difficultés soit 92.053 élèves répartis comme suit: 821 au préscolaire, 55.356 au primaire et

35.876 au secondaire.

De ce nombre, 38.907 élèves souffrent de troubles légers d'apprentissage, 24.758 de troubles graves d'apprentissage et 28.388 élèves sont handicapés.

Au cours primaire, on retrouve

presque la totalité des troubles légers d'apprentissage tandis qu'au cours secondaire, les troubles légers sont assez rares et on fait surtout face à des difficultés graves d'apprentissage et à un nombre important d'élèves handicapés.



MOB INTERNATIONAL change d'allure y compris au niveau administratif. Désormais, les deux nouveaux associés, messieurs André Lapointe et Clément Denault, feront en sorte que les mordus de meubles et d'accessoires modernes soient comblés en présentant 4 planchers bondés de suggestions toutes plus originales les unes que les autres.



231, Rue St-Paul, Québec (418) 692-0762

**Abolition des postes de péage sur certaines autoroutes**

◆ QUÉBEC (PC) — À compter d'aujourd'hui, le péage sur les autoroutes est aboli aux postes de Berthier, Sainte-Adèle, Prévost, Orford et Waterloo, à la suite d'une directive du ministère des Transports.

L'engagement d'abolir progressivement les postes de péage avait été pris par le ministre des Finances Jacques Parizeau, dans son discours du budget de mai.

Depuis minuit, le péage est aboli

aux gares de Berthier sur l'autoroute de la Rive-Nord (40), de Sainte-Adèle et Prévost sur l'autoroute des Laurentides (15), d'Orford et Waterloo sur l'autoroute de l'Estrie (10).

L'an prochain, le péage sera graduellement éliminé à 10 autres gares, soit Saint-Jérôme et Granby le 1er mai 1985; Sainte-Thérèse, Boisbriand, Marieville et Lavaltrie le 24 juin; Laval, Chomedey, Chambly et Charlemagne le 2 septembre 1985.

**Réduction de 40%**  
sur  
**STORES HORIZONTAUX ET VERTICAUX**  
sur mesure de marque FLEXALUM  
sur présentation de ce coupon.  
En vigueur du 1er au 30 novembre 1984.

**LES TAPIS DE ST-ROMUALD**  
215, rue Principale, St-Romuald  
839-0176 839-0184

**Trinity**  
L'école nationale du Canada  
Au Trinity College School, les adolescents de toutes les provinces du Canada et de 17 autres pays reçoivent une instruction sans pareille, de la 7e année jusqu'à l'université. Les adolescents sont répartis en petites classes et confiés à des enseignants très qualifiés et consciencieux. Le niveau des études y est très poussé et on y inculque avec grand soin des habitudes de travail sérieuses.

**M. Brian Proctor, directeur des admissions, sera à Québec du 6 au 8 novembre, pour rencontrer les parents et leurs fils qui sont intéressés à se familiariser avec le T.C.S. Pour plus de renseignements ou pour prendre rendez-vous**

avec M. Proctor, veuillez vous adresser à M. Nat Findlay, téléphone: 683-9889 (bur.) ou 683-3289 (rés.).  
Le 6 novembre, entre 17h30 et 19h, il y aura une réception pour les parents intéressés et leurs fils, à la résidence de M. Findlay, au 1742, côte Gignac, Sillery. Ceux qui voudraient y participer, sont priés de contacter M. Findlay aux numéros susmentionnés.

Trinity College School  
Port Hope, Ontario L1A 3W2  
Téléphone: (416) 885-4565

**SERVICE GRATUIT à domicile**  
POUR LE CHOIX DE TOUT DECOR INTERIEUR

Un simple coup de fil et notre représentant, M. Charles Cloutier, se rendra chez vous avec un vaste assortiment d'échantillons pour faciliter le choix de vos rideaux, tentures, couvre-lits, stores verticaux et horizontaux. C'est un service gratuit!

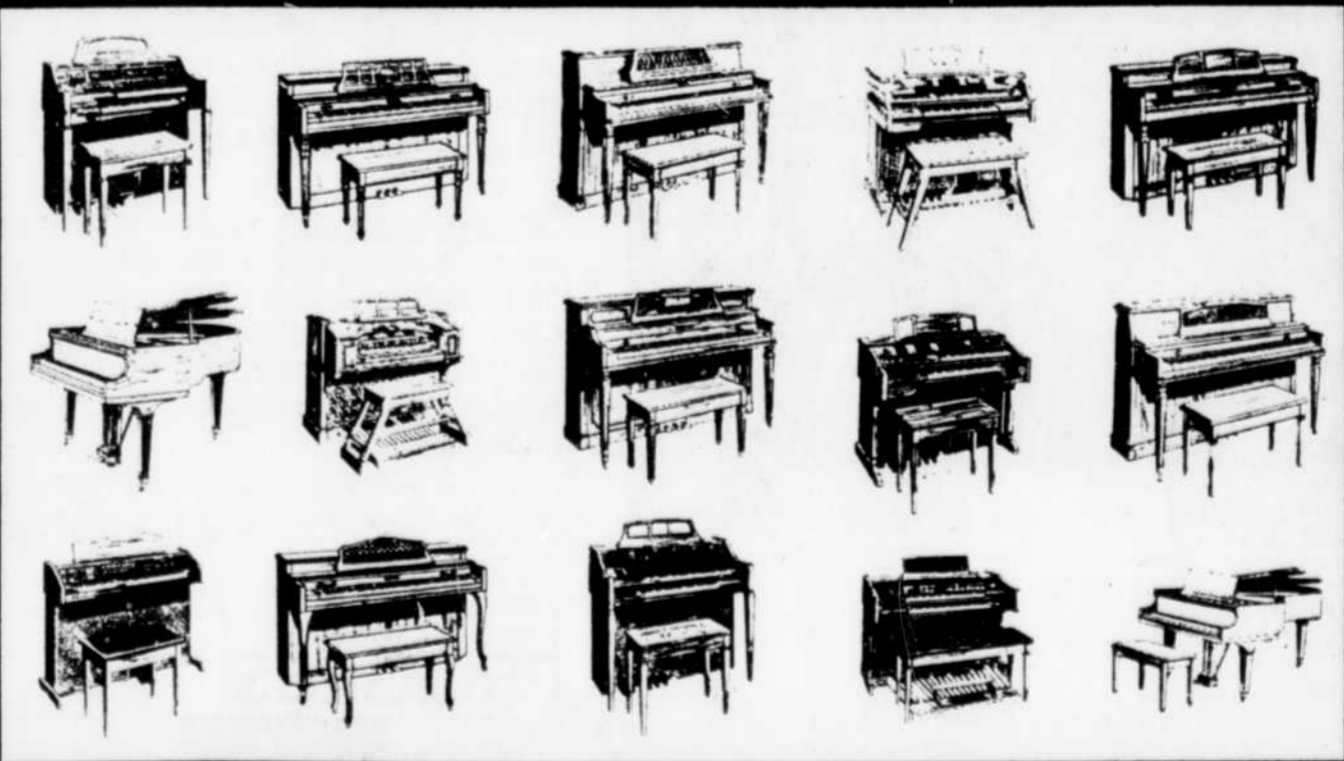
COMPOSEZ **525-4841** **laliberté** MAIL CENTRE-VILLE QUÉBEC

**GIGANTESQUE VENTE D'ENTREPÔT**  
Fabricant des prestigieux pianos et orgues

**Baldwin**  
depuis 122 ans  
En collaboration avec

**LE STUDIO D'ORGUES ET PIANOS BALDWIN**

plus de **\$250 000** de pianos et d'orgues à liquider



**ENDROIT: 2661, boul. du Versant-Nord, Sainte-Foy**  
**4 JOURS SEULEMENT:**

le mercredi 31 octobre, de 10 h à 17 h 30  
le jeudi 1er novembre, de 10 h à 21 h  
le vendredi 2 novembre, de 10 h à 21 h  
le samedi 3 novembre de 9 h à 17 h



Tél.: **651-3639**

(aucun prix par téléphone)  
Plan de financement sur place

# Les femmes au foyer sont satisfaites

◆ MONTREAL (d'après PC) — Les femmes au foyer sont en général satisfaites de leur sort... tout en regrettant, surtout les plus jeunes, "de ne pas se sentir dans une situation particulièrement propice à leur épanouissement personnel". Elles ne se rendent pas compte à quel point elles dépendent du destin ou des sentiments de leur conjoint à leur égard.

Telles sont les constatations de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) dans un rapport sur la situation des femmes au foyer rendu public hier.

Ce rapport fait suite à une vaste enquête réalisée en collaboration avec la faculté de l'éducation permanente de l'université de Montréal

et du Centre de sondage de la même université.

L'enquête a rejoint 693 répondantes (sur 2,054 à qui un questionnaire a été adressé). Ces répondantes sont des Québécoises s'identifiant elles-mêmes comme ménagères, excluant les étudiantes, les retraitées et les chômeuses.

Parmi elles, six sur dix (59,5 pour 100) vivent au foyer avec mari et

enfants, pour y remplir les tâches connexes aux rôles de mère et d'épouse et, à peu près autant (58,2 pour 100), ne font aucun projet de travail à temps plein; trois sur dix vivent uniquement avec leur conjoint, cette situation touchant surtout les femmes de plus de 45 ans; une sur dix est une mère de famille monoparentale, tandis que très peu (3,5 pour 100) vivent seules.

La raison majeure de rester au foyer est la présence à assurer auprès des enfants (66,5 pour 100), les autres raisons (entretien de la maison), ne faisant que se greffer à celle-là. Il faut noter cependant que la raison invoquée par les femmes au foyer est, dans 41,4 pour 100 des cas, l'attitude de leur conjoint souhaitant leur présence au foyer.

Les femmes au foyer travaillent en moyenne 7,8 heures par jour. La loi ne prévoyant aucune règle de partage des revenus entre conjoints, la sécurité financière des femmes au foyer est loin d'être assurée.

Même chez les conjointes, la dépendance financière de certaines (près de 10 pour 100) peut atteindre des limites extrêmes, puisqu'elles ont beaucoup de difficultés à obtenir de l'argent pour des dépenses personnelles et n'ont aucun accès à un compte bancaire.

La grande majorité des femmes au foyer (9 sur 10), jouissent d'une forme de sécurité financière advenant le décès du conjoint. Par contre, leur sécurité en cas de divorce, de séparation ou de changement survenant dans l'entreprise familiale, n'est pas assurée.

Cette annonce ne doit pas être perçue comme une offre publique, une telle offre ne pouvant être faite que par voie de prospectus.

## Du nouveau dans L'ABRI FISCAL immobilier: le CRSP

Augusta Grove, Vancouver, C.-B.

2 650 000 parts de société en commandite au prix de 1.00 \$ la part.



Augusta Grove est un ensemble résidentiel de 80 appartements à Burnaby, C.-B., conçu pour offrir à l'investisseur un placement qui réunit les avantages suivants: réduction de risque appréciable, limite de responsabilité, liquidité de copropriété et rendement privilégié.

Investissement minimum: 10 000 \$ (10 000 parts)  
 Paiement 1984: 900 \$  
 Dégrevement fiscal prévu (1984): 1 936 \$

Vous pouvez obtenir plus d'informations ainsi qu'un prospectus en remplissant ce coupon et en nous le retournant:

Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Les Placements Qualico Ltée  
 2045 rue Stanley  
 Montréal, Québec  
 H3A 2V4

### Les Placements Qualico Ltée

2045 rue Stanley bureau 1403 401 Grand Allée est  
 Montréal, Québec Ville de Québec, Québec  
 H3A 2V4 G1R 2J5  
 849-6381 529-0071

## SONDAGE GALLUP

### Six Canadiens sur dix envisagent l'avenir de façon très positive

◆ Selon un sondage Gallup, six Canadiens sur dix envisagent l'avenir positivement pour eux et leur famille. Il y a cinq ans, le niveau de confiance des Canadiens en leur avenir était de 56 pour 100 et il y a dix ans de 51 pour 100.

Le sondage indique également que 65 pour 100 des Canadiens se disent aujourd'hui satisfaits de leur revenu, ce qui représente un

pourcentage supérieur à celui d'il y a cinq ans (61 pour 100) et même dix ans (57 pour 100).

La question posée aux répondants était la suivante: "dans l'ensemble, diriez-vous que vous êtes satisfait ou insatisfait de l'avenir qui vous est réservé à vous et à votre famille? et êtes-vous satisfait ou non de votre revenu familial?" Le tableau des réponses est le suivant:

Avenir:	Aujourd'hui	1979	1974
Satisfait	60%	56%	51%
Insatisfait	31%	31%	37%
Indécis	9%	13%	12%

Revenu familial:	Aujourd'hui	1979	1974
Satisfait	65%	61%	57%
Insatisfait	31%	33%	37%
Indécis	4%	6%	6%

L'augmentation du niveau de satisfaction est enregistrée à tous les niveaux d'éducation des Canadiens et le niveau de satisfaction demeure particulièrement élevé chez ceux qui

ont fréquenté l'université. Le tableau suivant indique le degré de satisfaction parmi les Canadiens qui ont terminé des études primaires, secondaires ou universitaires:

Avenir:	Degré de satisfaction		
	1984	1979	1974
Primaire	63%	50%	43%
Secondaire	58%	55%	53%
Université	68%	68%	56%

Revenu familial:	Degré de satisfaction		
	1984	1979	1974
Primaire	67%	54%	54%
Secondaire	62%	61%	58%
Université	76%	67%	64%

Le sondage a été mené du 30 août au 1er septembre auprès de 1,057 individus de plus de 18 ans. La marge d'erreur de l'échantillonnage est évaluée à 4 pour 100, 19 fois sur 20.

# NOTRE FORCE LA PSYCHOPÉDAGOGIE ET AIMÉE LEDUC



Le professeur Aimée Leduc enseigne à la Faculté des Sciences de l'Éducation.

**Son champ d'action:** tous les phénomènes de l'apprentissage, qu'il s'agisse de matières scolaires ou de comportements d'enfants ou d'adultes.

**Ses résultats:** ses travaux les plus récemment publiés et accueillis avec enthousiasme dans le milieu ont porté sur le changement d'attitude des adolescents envers les autres personnes de leur milieu.

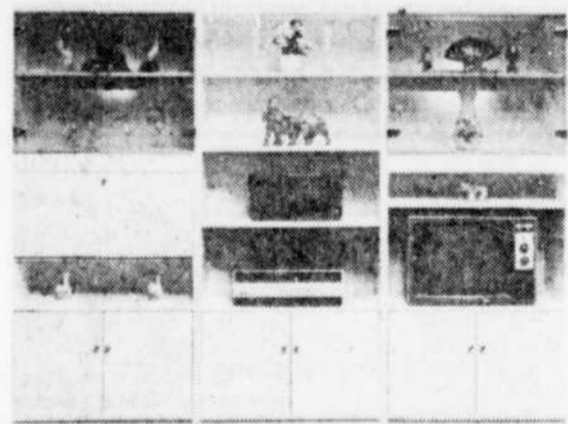
**Ses préoccupations:** tout en poursuivant ses recherches, elle consacre une grande partie de son énergie à former des étudiants au niveau de la maîtrise et du doctorat. Déjà, une vingtaine de «Ph.D.» formés par elle enseignent dans plusieurs universités.

La psychopédagogie et Aimée Leduc, deux des grandes forces de l'Université Laval.

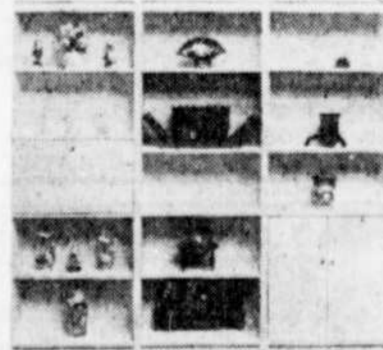


Le seul endroit qui vous offre des éléments muraux du dernier cri de la mode, aux prix les plus bas!

### CHOIX QUALITÉ • BAS PRIX



**SUPERBE ENSEMBLE 3 MORCEAUX**  
 comprenant éclairage verre fumé intérieur, tablettes ajustables, compartiments télé, bar et stéréo  
 Dim.: 96" x 15" x 77" **675\$**



**ENSEMBLE 3 MORCEAUX**  
 Tablettes ajustables, disponible en blanc ou noyer. Dimensions: 75" (longueur) x 9" (profondeur) x 72" (hauteur). **249\$**  
 Pour les 15 premiers clients

**VENEZ VOIR NOS MAGNIFIQUES COLLECTIONS**  
 Choix de 9 finis: teck, chêne clair, bouleau foncé, amande, noyer, blanc et gris, travertin et bourgogne.  
 Frais de livraison en sus

**LES BIBLIOTHÈQUES HÉBERT**  
 Spécialiste en éléments muraux

2525, boul. Hamel, loc. 110, Québec - 871-4010  
 Centre d'affaires Hamel, entre Henri-IV et Du Vallon

HEURES D'OUVERTURE  
 Du mardi au samedi  
 11h30 à 21h00  
 11h30 à 17h00  
 11h30 à 17h00

## QUÉBEC ET LES RÉGIONS

# Vieux-Québec La SIDAC survit mais de justesse

◆ Après avoir failli passer de vie à trépas, plus tôt cette semaine, la SIDAC du Vieux-Québec s'est donné un budget d'opération d'un dollar inférieur aux prévisions de ses administrateurs!

par Marie CAQUETTE

Il a fallu trois votes, pris l'un derrière l'autre, au cours de cette assemblée spéciale, pour que les membres approuvent un budget de \$66,899.

Un fort groupe de marchands, qui contestent l'existence même de la SIDAC (Société d'initiative et de développement des artères commerciales) a en effet bloqué l'adoption du premier budget de \$66,900 lors d'un vote à main levée (34 voix contre 31).

Ces adversaires de la SIDAC ont ensuite proposé un budget de \$0 avec l'intention avouée d'empêcher le fonctionnement même de l'organisme, et de le tuer à toutes fins utiles! La proposition a été battue par 40 voix contre 34, lors d'un vote secret.

Un troisième vote secret a alors été pris sur une nouvelle proposition de budget, inférieure d'un dollar au premier budget annoncé. Un budget de \$66,899 a finalement été adopté pour le prochain exercice avec une augmentation de la

## Saint-Pierre Le maire ne craint pas une enquête

◆ Le maire de la municipalité de Saint-Pierre, dans l'île d'Orléans, M. André Ferland, a déclaré hier que c'est par l'entremise du SOLEIL que le conseil municipal a appris que certains citoyens ont demandé une enquête sur son administration au ministère des Affaires municipales et au juge Richard Beaulieu de la Commission municipale du Québec. Cette requête n'inquiète pas le maire Ferland, il précise que son administration est limpide et qu'il n'a rien à cacher.

par Gérald OUELLET

Par contre, le conseil municipal aurait souhaité obtenir signification de la requête qui, semble-t-il, a été adressée aux autorités du ministère des Affaires municipales.

Tout d'abord, le conseil municipal considère que, sur la base des informations contenues dans LE SOLEIL, que le Comité des citoyens de la rue Prévert devrait se limiter à son mandat de représenter adéquatement, les intérêts des citoyens de la rue Prévert. Selon M. Ferland, ce comité a été créé pour régler certains problèmes concernant les services municipaux de ce secteur. Une solution ayant été apportée au problème alors soulevé, la nécessité de ce comité pourrait être mise en question.

Le conseil municipal déplore, de plus, la tendance de quelques personnes émanant de ce comité, de faire des affirmations publiques par le biais de lettres, de requêtes ou d'articles de journaux, sans que les séances du conseil municipal, lieu premier des débats pour le bien commun de la population de Saint-Pierre, n'ait été utilisé comme il se doit.

Enfin, le conseil municipal, devant le climat malsain créé de toutes pièces par quelques personnes du Comité de citoyens de la rue Prévert, se déclare prêt à collaborer avec tout officier du ministère des Affaires municipales ou de la Commission municipale du Québec, afin d'exposer à l'ensemble de la population de Saint-Pierre les faits concernant l'administration de leur corporation municipale, plutôt que perdre une partie de son temps à répondre aux insinuations de quelques personnes se cachant derrière la façade d'un comité des citoyens de la rue Prévert.

## L'UPA Beauce a un nouveau président

◆ SAINT-JOSEPH — L'UPA de la Beauce a un nouveau président en la personne de M. Gaétan Bilodeau, producteur de lait, de Saint-Elzéar. Il a été élu à l'unanimité des 155 délégués de cet organisme régional après avoir complété deux mandats en tant que vice-président. Le président sortant, M. Gérard Lehoux, de Saint-Séverin, n'a pas demandé de renouvellement de mandat.

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

De son côté, M. Benoît Nadeau, acériculteur et producteur laitier de Saint-Méthode, s'est vu confier le poste de 1er vice-président, alors que M. Roch Bilodeau, producteur de porcs, de Saint-Odilon, occupera la fonction de 2e vice-président.

Les autres membres du conseil d'administration de l'UPA de la Beauce sont: MM. Pierre Boucher, du Syndicat de l'Érable; Jean-Guy Fournier, du Syndicat des producteurs de lait; Jean-Luc Bilodeau du Syndicat des producteurs de bois et Claude Roy du Syndicat Jaro.

Après une réévaluation des divers comités de travail, il a été convenu par les 155 délégués réunis en assemblée générale au siège social de l'UPA de la Beauce, de la disparition des comités pour la souscription de la Maison de l'UPA à Longueuil et des productions en développement.

On a toutefois procédé à la création d'un comité sur le crédit agricole et mis sur pied un comité spécial afin d'analyser les causes de la faible relève aux divers postes de dirigeants.

cotisation des marchands qui passe de 2.25 à 2.78 pour 100 de la valeur locative.

"Cette tempête s'est finalement bien terminée", a dit le président de la SIDAC du Vieux-Québec, M. Marcel Veilleux, propriétaire de la brasserie Le Gaulois.

Les marchands favorables à la SIDAC ont aussi approuvé en fin de réunion, alors que la majorité des opposants s'était retirée, la commande d'une étude de marketing dont les résultats devraient leur être livrés d'ici trois mois.

Quant aux gens d'affaires opposés à la SIDAC, un porte-parole, Mme Claude Biron, qui possède trois commerces dans la côte de la Fabrique, indiquait que plusieurs d'entre eux avaient remis cette affaire entre les mains de leur avocat. Ces gens d'affaires croient que la tenue successive de plusieurs votes sur le budget au cours de la même réunion pourrait être illégale.

De prime abord, le coût élevé de la participation à la SIDAC, le caractère obligatoire de cette association et l'utilisation des fonds semblent faire problème à ces marchands.

Rappelons enfin que cette assemblée spéciale était la deuxième réunion convoquée pour l'adoption du budget. Une première assemblée tenue à la fin septembre n'avait pas réuni suffisamment de membres pour qu'un vote puisse être tenu.

Selon le président de la SIDAC, les gens d'affaires devaient absolument voter un budget cette semaine pour permettre à la municipalité de prélever les cotisations de chacun à même les prochains comptes de taxes.



Le Soleil, Gilles Lafond  
Mme Isabel McCartney (à gauche) exhibe à son amie centenaire, Mlle Mary Lindsay, le message de félicitations que lui a envoyé personnellement Sa Majesté Elizabeth II.

## Félicitée par la reine pour ses 100 ans

◆ "Il me fait un grand plaisir d'apprendre que vous célébrez votre centième anniversaire de naissance. Je vous envoie toutes mes félicitations en cet heureux moment et mes bons souhaits pour une merveilleuse journée."

par Yvan LEPINE

Il n'est pas commun qu'une citoyenne de Québec vive jusqu'à 100 ans. Il est tout aussi rare qu'une Québécoise reçoive un message personnel de la reine d'Angleterre. Mlle Mary Lindsay, résidente de l'hôpital Jeffery Hale, a pourtant vécu ces deux moments hier, en compagnie d'amies, de résidentes de son département et d'employés de l'hôpital.

Née en Écosse, mais ayant immigré au Canada à l'âge de 30 ans, Mlle Lindsay a travaillé très longtemps comme infirmière. Elle a notamment oeuvré quatre ans à Grosse Isle (l'île de la quarantaine) lors de l'immigration massive des Irlandais, au début du siècle.

On raconte qu'elle a été une femme déterminée, jouant volontiers au golf, conduisant régulièrement des voitures et aimant bien déguster un verre de vin ou de brandy. Son sens de l'humour lui aurait valu beaucoup d'amies, dont Mme Isabel McCartney qui a écrit à la reine pour lui faire part de l'heureux événement et qui lui a lu le message royal hier, ce qui n'a pas manqué de faire verser quelques larmes à Mlle Lindsay.

# LIQUIDATION TOTALE!

PLUS DE  
\$1 MILLION  
DE STOCK  
EN MAGASIN  
ET ENTREPÔT

GS  
SUR PLACE

POUR FAIRE PLACE À DU NOUVEAU  
UNE  
**MEUBLAUBAINE**  
PAS ORDINAIRE

des prix à vous en couper le souffle dans les marques  
les plus réputées!

A votre service depuis 38 ans.

# FOYER du MEUBLE

200, ST-JOSEPH (COIN CARON)  
144, ST-VALLIER OUEST

529-9648  
529-7180

Aussi lots de lave-vaisselle  
et appareils électriques G.E.,  
Keivinator, KitchenAid, Hitachi  
à prix d'écoulement.



PORTEZ À MON COMPTE  
La nouvelle carte d'achat  
du Foyer du Meuble vous  
donne les mêmes avantages  
que les cartes de  
crédit des grands maga-  
sins. Demandez la vôtre.

## LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom FRÉCHETTE

Tel.: 647-3361

### Cig-arrête

Les fumeurs désirant cesser de fumer peuvent s'inscrire à la thérapie de groupe "cig-arrête", dispensée à l'hôpital du Saint-Sacrement les samedis avant-midi, à partir du 3 novembre. Renseignements et inscriptions: 648-1872.

### Concert

Le Royal 22e Régiment donnera un concert samedi à 20h, à la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec. Les recettes seront versées au fonds d'aide aux anciens combattants et à leur famille dans le besoin.

### Expo-art

Une exposition d'oeuvres artisanales sera tenue samedi de 13h à 21h et dimanche de 12h à 16h, à la salle paroissiale Notre-Dame-de-Grâce, 640 rue Colbert. Détails: 522-3255.

### Familles

Des rencontres familiales auront lieu les 4 et 18 novembre et les 2 et 16 décembre à 14h, à la Maison de la famille, 595 sur la 2e Avenue. Renseignements: 529-0263.

### Fiscalité

M. Roland Truchon traitera de la fiscalité, des impôts et des placements au dîner mensuel du club Altruiste, mardi à 18h, au Château Frontenac. Réservation avant dimanche: 828-2037.

### Formation

Un programme de formation préparatoire à l'emploi est offert par la CECQ aux personnes atteintes d'un handicap physique. Une rencontre d'information et d'inscription aura lieu lundi à 13h30, au centre Saint-Malo, 288 rue Marie-de-l'Incarnation. Autres détails: 688-7975.

Dans le cadre d'un projet de formation, la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français offre une session intensive de cours pour les 30 novembre à 20h30, 1er et 2 décembre, au motel Carillon de Sainte-Foy. Inscription avant le 17 novembre à Diane Saint-Pierre, 334 rue Louis-Hébert, Pointe-au-Père, G0K 1G0.

### Halloween

Le club social Saint-Jérôme de l'Auvergne organise une fête de l'Halloween pour samedi à 21h, à la salle de l'Auvergne (sous-sol de l'église Saint-Jérôme). Renseignements: 626-5060 ou 626-0348.

Info-jeunes tiendra une soirée de l'Halloween samedi à 20h, au centre Multisports de Saint-David, 4 rue Olympique.

Le groupe Scout-Guide Saint-Sauveur prépare une soirée sociale pour samedi à 21h, au centre Durocher. Des personnes seront costumées. Détails: 524-4087.

### Lancement

A l'occasion du 50e anniversaire du cercle des Fermières de Buckland, il y aura lancement d'un livre-souvenir intitulé: "De tout temps, de tout âge" dimanche à 14h, à la salle municipale. Renseignements: 789-2703 ou 789-2990.

### Liturgie

Une journée d'étude sur le sujet: "Liturgie, l'affaire de tous" sera tenue samedi de 9h à 16h, au Montmartre canadien, 1669 chemin Saint-Louis à Sillery. Détails: 681-7357.

### Maîtrise de Québec

Les Petits Chanteurs de la Maîtrise de Québec chanteront à la messe de dimanche à 11h, à l'église Saint-Michel de Sillery, côte de l'Église. Renseignements: 871-1585.

### Marché aux puces

Les loisirs Saint-Joseph de Québec tiendront un marché aux puces samedi de 10h à 17h et dimanche de 12h à 19h, au sous-sol de l'église Saint-Joseph, 625 rue Châteauguay. Détails: 683-5541.

La Joujouthèque de Lévis prépare un marché aux puces d'articles d'enfants pour dimanche de 10h à 16h, au centre culturel de la ville de Lévis. Réservation de table: 837-6197 ou 837-8635.

### Manteau tissé

Un atelier de conception et finition du manteau tissé sera tenu samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h à 17h, à la maison Routhier à Sainte-Foy. Inscription: 657-4296.

### Mime

Danspartout tiendra un stage de mime avec Jocelyne Lemieux samedi et dimanche de 13h à 14h30 et de 14h45 à 16h15, aux studios du 336 rue du Roi (local 216). Renseignements: 525-4657.

### Retrouvailles

Le cercle Amitié-rencontre aura sa soirée de retrouvailles samedi à 20h, au motel Universel, 2300 chemin Sainte-Foy. Détails: 647-2019.

### Travailleurs sociaux

Un congrès de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec, région 03, aura lieu samedi à 8h, au centre François-Charon et dans les salles du CRSSS, boulevard Hamel, à Québec. Renseignements: 529-7351.

### Recrutement

Le corps musical Les Aventuriers de Charlesbourg a besoin d'adolescents pour grossir ses rangs. Une journée de recrutement aura lieu samedi de 9h30 à 12h, au pavillon des loisirs, 5245 rue des Sauges à Charlesbourg. Détails: 626-1094 ou 626-9026.

Les scouts et guides de Saint-Raphaël, Montchâtel, recherchent des animatrices et des animateurs bénévoles de 18 ans et plus. Renseignements: 843-0843.

Le corps de tambours et clairons Les Cascadiers de Beauport junior recrute des garçons et des filles de 10 à 15 ans de Beauport. Détails: Diane Létourneau à 661-2667.

## QUÉBEC ET LES RÉGIONS



### Le coquelicot sur la Rive-Sud

La filiale Commandeur Alphonse-Desjardins de la Légion canadienne, à Lévis, a inauguré sa campagne annuelle du coquelicot, cette semaine, avec l'habituelle collaboration du maire, M. Vincent-F. Chagnon. Le président de la campagne, M. Lionel Langlois (à droite), était alors accompagné de M. Fabien Lizotte, officier d'entraide, et de Mme Lucie Thibault, présidente du comité organisateur pour la Journée du Souvenir, le 11 novembre. Sur la Rive-Sud, la vente du coquelicot sera faite aux portes des églises et dans divers endroits publics. L'objectif est d'amasser \$12,000, d'ici la mi-novembre, afin de venir en aide aux anciens combattants dans le besoin et leurs personnes à charge.

## Québécois agrandit son territoire

SAINT-NICOLAS — La coopérative Québécois a inauguré un service de transport en commun entre Bernières et la rive nord, en mai dernier, et elle vient d'étendre son territoire au secteur Normandie, de Saint-Nicolas.

par Gilles PEPIN

Depuis une semaine, Québécois fait quatre départs par jour, de Saint-Nicolas, entre 7h40 et 10h40, plus un cinquième voyage, avec départ à 18h05, les jeudi et vendredi soirs.

"Les résultats sont déjà très encourageants, et nous espérons obtenir un autre permis de la Commission des transports du Québec pour desservir également les localités de Saint-Etienne et Saint-Rédempteur", a déclaré au SOLEIL un porte-parole de l'entreprise.

"Le téléphone ne dérouge pas", a dit le préposé aux renseignements, au numéro 831-4722.

Les dirigeants municipaux de Bernières et de Saint-Nicolas se réjouissent d'avoir trouvé ainsi une solution au problème du transport en commun, sans avoir eu à engager leurs municipalités au plan financier. Le billet

d'autobus coûte \$2,25, sauf pour une personne âgée, qui paye \$1,50. En série de 20 unités, le billet ne coûte que \$1,90. La carte mensuelle est vendue \$65 ou \$45 dans le cas d'une personne du troisième âge.

La coopérative a été formée au printemps dernier, par huit conducteurs mis en disponibilité chez Voyageur. Ceux-ci ont investi quelque \$200,000, en achetant cinq autobus de la ville de Hamilton. L'Office de planification et de développement du Québec a contribué pour cette innovation en octroyant une subvention dite de démarrage.

## Charlesbourg: le Parti civique nie tout

Dans un communiqué remis hier, le Parti civique de Charlesbourg réfute les allégations voulant que des compagnies auraient contribué directement au financement de sa campagne électorale, qualifiant ces allégations de "gratuites et tendancieuses, faites par le parti de l'Action municipale pour jeter le doute et le discrédit".

Par l'intermédiaire de son chef, M. Ralph Mercier, et son agent officiel, M. Réal Verret, le Progrès civique a ainsi réagi à la requête de l'Action municipale, dirigée par le maire Pierre Bernier, demandant au président des élections du Québec de faire enquête sur des ren-

seignements voulant que des compagnies ou sociétés auraient souscrit.

"Jamais aucune compagnie ou société n'a contribué au financement du PC; le Parti civique n'a jamais encaissé de chèques provenant de diverses compagnies, compte tenu des dispositions spécifiques de la loi sur les élections dans certaines municipalités; il ne s'est jamais servi de compagnies intermédiaires pour bénéficier des contributions qui lui étaient faites en tant que parti politique par des électeurs, et encore moins par des compagnies", affirment MM. Mercier et Verret.

Les auteurs du communiqué poursuivent: "Les allégations gratuites et tendancieuses mises de l'avant par

l'agent officiel du parti de l'Action municipale, Me Jacques Cantin, parti dirigé par Me Pierre Bernier, s'inscrivent tout naturellement dans la stratégie de dénigrement entreprise, à n'importe quel prix, par l'Action municipale contre un adversaire qu'elle craint maintenant, soit le Parti civique de Charlesbourg."

MM. Mercier et Verret disent enfin regretter que l'Action municipale ait attendu moins d'une semaine avant la date du scrutin municipal pour poser ce geste, "de façon à ne pas laisser le temps aux autorités responsables de faire la lumière sur ces allégations et ainsi blanchir le Parti civique de tout blâme. Les électeurs ne sont pas dupes d'un tel acte de bassesse", précise M. Mercier.



# LOUIS Bédard INC

**4885, 1re Avenue, Charlesbourg**  
**623-9815**

**Plaza Laval, 2750, Chemin Ste-Foy**  
**651-9110**

**281, boul. l'Ormière, Loretteville**  
**842-3050**

## TÉLÉCOULEUR XL-100

### 14" de RCA

Image de 14 pouces. • Accord automatique intégré: le syntonisateur se bloque automatiquement sur le signal. • Curseur à l'écran: le vert indique les canaux VHS — le rouge, les canaux UHF. • Châssis monoplaque Longue Vie: faible consommation d'énergie. • Systèmes automatiques de la couleur: une image consistante et précise. • Style contemporain: fini similinoyer sur plastique durable. • Syntonisateur entièrement électronique: touches à effleurement, aucun bouton de sélection. • Bouton de rappel: indique le canal que vous regardez. • Tube-image COTY Super AccuFilter: une image brillante aux détails nets et naturels.

Garantie de 3 ANS optionnelle, pièces et main-d'œuvre

299\$

ou moins

Pourquoi louer? 12\$ par mois 1er versement en février 1985.



---

**RCA**

## MAGNETOSCOPE A CASSETTES

Le modèle amélioré idéal: le 400 de RCA

- Télécommande infrarouge multi-fonctions.
- Syntonisation à synthèse: 105 canaux.
- Effets spéciaux: trame fixe en modes SP et SLP.
- Programmation 4 événements - 2 semaines.
- Programmation express. Stabilisateur de scène.
- Horloge-compteur de ruban électronique.



Garantie de 3 ANS optionnelle, pièces et main-d'œuvre

729\$

ou moins

Pourquoi louer? 30\$ par mois 1er versement en février 1985!

**GRATUIT!**

Carte de membre Club Vidéo à vie, plus un bon de 300\$ applicable sur location de cassettes

## Plan conjoint chez les éleveurs de bovins

◆ **Saint-Georges** — Les producteurs de bovins de la Beauce auront l'occasion de tracer les principales orientations de leur plan conjoint, lors d'une assemblée d'information et de consultation qui aura lieu à la polyvalente Saint-François de Beauceville Ouest, mercredi prochain à 20h.

par Paul-Henri DROUIN

C'est ce qu'a indiqué au SOLEIL, M. Marcel Gaulin, directeur du service de mise en marché à l'UPA de la Beauce, en spécifiant que la partie information traitera des travaux et réalisations du plan conjoint depuis sa mise en place.

Toutefois, la partie importante sera celle de la consultation où l'on traitera des quatre sujets suivants: modification de la contribution spéciale pour fins de promotion et de publicité du veau lourd; amendement au plan conjoint pour abroger l'article 39; adoption d'un règlement de vente des bovins au Québec et augmentation du prélevé au plan conjoint.

L'assemblée sera animée par M. Jean-Guy Brossart, président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, et M. Paul Bégin, président du Syndicat des producteurs de bovins de la Beauce.

Selon M. Gaulin, les membres de l'assemblée fourniront aux 17 délégués de la Beauce un mandat précis qu'ils auront à défendre à l'assemblée générale spéciale.



Le barrage se détériore et dans 20 ans le bassin d'eau n'existera plus et le refaire coûterait \$1.5 million.

Le Soleil, Gilles Lafond

## Parc de la chute de la Chaudière

# Un projet de plan directeur d'aménagement bientôt prêt

◆ **CHARNY** — Des spécialistes de la firme Pluram sont à préparer un projet de plan directeur d'aménagement du parc de la chute de la rivière Chaudière, avec la collaboration d'un comité de citoyens et d'élus municipaux du territoire environnant. Le rapport doit être déposé, à la mi-novembre, au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

par Gilles PEPIN

Ce ministère québécois, qui est déjà propriétaire du terrain et y a même investi plus de \$1 million, depuis quelques années, a donné une subvention de \$50,000 à la municipalité régionale de comté (MRC) des Chutes-de-la-Chaudière, pour l'élaboration d'un plan directeur. Ce sont les municipalités qui, par le biais de la MRC, ont voulu ainsi s'assurer d'une cohérence et surtout d'un plan global d'aménagement qui tienne cote des désirs des gens du milieu.

M. Yves Laplante, de Pluram, a déclaré, lors d'une récente assemblée publique de consultation, que ce parc, en raison de la présence de la chute et de ressources assez spéciales qui s'y trouvent, en ce qui concerne la faune, la flore, la géologie, l'archéologie, une érablière, un port de plaisance et l'étendue du terrain, sera unique dans la région de Québec.

Son étendue est de 315 acres; c'est plus grand que les plaines d'Abraham, en s'étendant du pont

du Canadien national dans Charny et Saint-Rédempteur, jusqu'au fleuve.

Tout ce terrain est en effet la propriété du gouvernement provincial, qui y a aménagé des belvédères, un terrain de stationnement, des sentiers et un kiosque où sont placés les services sanitaires et un bureau d'information touristique. Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, poursuivant graduellement sa réalisation, y débute présentement la construction d'une passerelle pour relier les deux rives, en aval de la chute.

\$2 millions et plus

Ces jours-ci, Pluram et le comité feront donc le choix d'un concept d'aménagement. Jusqu'à présent, à partir d'un inventaire et d'une analyse du potentiel et des contraintes, deux options ont retenu l'attention. Les nombreux aménagements envisagés sont évalués à \$2.3 millions, dans un cas, et à \$3.4 millions, avec l'autre option. Il faut ajouter une évaluation de \$1.5 million, s'il est décidé de refaire le barrage.

Une majorité de ceux qui sont intervenus à la consultation publique a semblé favoriser l'option la plus dispendieuse, parce que celle-ci implique la mise en place d'équipements récréatifs et touristiques mettant davantage en valeur le plan d'eau situé en amont de la chute.

Le barrage se dégrade à tel point que, dans une vingtaine d'années, semble-t-il, le grand bassin d'eau en haut de la chute n'existera pratiquement plus.

Les gens de Charny et de Saint-Rédempteur, en particulier, ne semblent pas vouloir se résigner à voir disparaître ce bassin d'eau. En effet, ils souhaitent que cette ressource soit développée et que l'activité nautique renaisse, comme c'était le cas jusqu'à la désastreuse débâcle survenue en avril 1970 et qui a endommagé à jamais la centrale électrique. Refaire le barrage, comme il avait été fait il y a environ 85 ans, ferait augmenter le niveau d'eau de huit pieds, par rapport au niveau actuel, à l'extrémité nord du bassin, qui s'étendrait alors jusqu'au pont du Canadien national.

Les élus municipaux, bien sûr, se préoccupent des coûts, mais ils tiennent également à ce que leur territoire profite aussi des investissements qui sont faits par les gouvernements supérieurs en ce qui concerne l'aménagement des parcs. Celui de la chute de la Chaudière, étant donné surtout la proximité de l'agglomération de Québec et de Sainte-Foy, aurait sûrement une bonne fréquentation, ce qui laisserait des retombées économiques importantes. Et sa réalisation pourrait être échelonnée sur une période de plusieurs années, considèrent en effet les édiles de la rive sud.

## Morency et non Pelletier

QUEBEC — Une tirade du dernier conseil de la capitale a été faussement attribuée au maire Jean Pelletier. C'est le conseiller Jean-Paul Morency qui a lancé: "C'est le choix du maire de l'Antenne-Lorette de procéder par soumission pour l'embauche des vérificateurs externes, comme c'était son choix personnel de doubler son salaire..." Il répondait à l'opposition qui suggérait de choisir les vérificateurs externes par soumission, comme l'avait fait le conseil lorettaise avec une réduction des coûts de moitié.

## Transport en commun

SAINT-AUGUSTIN — La municipalité ira en appel d'offres pour offrir le transport en commun sur son territoire. Le projet du comité spécial sur le transport en commun est d'établir dès le 1er janvier 1985 un réseau de trois autobus pour desservir les trois secteurs de la municipalité (le village, les rangs et les Bocages du golf). Chaque secteur serait couvert à deux reprises le matin et le soir. Les autobus rouleraient vers Sainte-Foy, tant la haute ville que la basse ville. Le déficit envisagé est de l'ordre de \$40,000 par an, ce qui est loin, note-t-on, des \$250,000 que coûterait l'annexion au réseau de la CTCUQ. Le secrétaire du comité de transport en commun est M. Jacques Pelchat (tél.: 878-3933).

## Appuis à la conservation de la maison Falardeau

SAINTE-FOY — Les conseillers indépendants Gilles Carignan et Gilles Marcotte, représentant les quartiers Saint-Benoît et Neilson, appuient la démarche de la Société d'histoire de Sainte-Foy pour sauver la maison Bonhomme-Falardeau située sur le chemin Sainte-Foy, à proximité de l'autoroute du Vallon et des Halles de Sainte-Foy. Avec ces appuis, ce sont maintenant cinq conseillers, indépendants ou de l'Opposition officielle, qui souhaitent que la ville fasse un geste dans ce dossier. Soulignons encore que le Conseil des monuments et sites du Québec appuie aussi la Société d'histoire de Sainte-Foy et "déplora que la municipalité revienne sur sa position de se porter acquiescent du site et de la maison". En effet, au printemps dernier, les autorités municipales laissaient entendre qu'elles achèteraient cette maison tout comme la maison Hamel-Bruneau.

## Rien de malhonnête

QUEBEC — Le maire de la capitale a expliqué lors de la dernière séance du conseil que la distinction entre agrandissement et amélioration du Colisée était nécessaire et facilement explicable. Contrairement à ce que laissait entendre l'opposition, il peut effectivement y avoir des dépenses relatives à un même élément qui doivent être divisées entre frais d'agrandissement et d'amélioration. Ainsi, le fait d'avoir plus de spectateurs oblige à ajouter des toilettes neuves, ce qui n'empêche en rien d'en remplacer quelques-unes usagées, a soutenu le maire Pelletier. Il a répété qu'il n'y a absolument rien eu de malhonnête dans ce dossier. Tout a été approuvé par le conseil. La modernisation était nécessaire selon lui avec un Colisée agrandi: "Les Québécois n'auraient pas accepté un Colisée agrandi, mais non amélioré."

## Soirées de budget

QUEBEC — La traditionnelle assemblée publique au cours de laquelle l'administration municipale de la capitale dévoile son budget aura lieu le 21 novembre. Le dépôt officiel des prévisions budgétaires se fera au conseil municipal le lundi suivant, soit le 26 novembre. L'étude des différents éléments en comité plénier (et public), alors que les élus adressent leurs questions aux fonctionnaires, est quand à elle prévue pour le 29 novembre. Enfin, l'adoption en réunion spéciale du conseil se fera le lundi soir 3 décembre.

## Logements sociaux

LOTBINIÈRE — Les dirigeants de la Société d'habitation du Québec et le député-ministre Rodrigue Biron s'apprentent à inaugurer un édifice contenant 10 logements sociaux dans la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard. Pour cette construction située dans la circonscription de Lotbinière, la SHQ a dépensé \$389,300. Ces nouvelles habitations à loyer modique seront utilisées par des personnes retraitées ou handicapées ainsi que par quelques familles à faibles revenus. La circonscription provinciale de Lotbinière compte maintenant 254 logements aménagés par la SHQ, a mentionné M. Biron. La nouvelle inauguration sera faite le 12 novembre, à 11h.

## Nouveaux logis

MONTMAGNY — Cinquante logements sociaux seront bientôt ajoutés dans quatre localités de la circonscription de Montmagny-L'Islet. Le député Jacques Leblanc a révélé que la Société d'habitation du Québec a inclus cette prévision dans son budget établi pour l'année 1984-1985. Le choix des terrains doit être fait conjointement par la SHQ et les corporations municipales concernées. Les municipalités de Cap-Saint-Ignace, Saint-Aubert et Sainte-Perpétue obtiendront respectivement 10 unités de logement chacune, alors que la ville de Saint-Jean-Port-Joli verra ériger un édifice de 20 logements, ce qui portera le nombre de logements sociaux à 258 dans cette circonscription, a signalé M. Jacques Leblanc.

## Plus sur le Colisée

◆ **QUÉBEC** — Le Rassemblement populaire désire avoir encore plus de détails sur le dossier de la vérification des coûts d'agrandissement et de modernisation du Colisée de Québec. M. Pierre Mainguy, conseiller, a adressé une nouvelle requête au responsable de l'accès à l'information à la ville. Il considère que les 261 sous-rapports du vérificateur ayant servi à la confection du rapport global sur le Colisée en font partie intégrante. Conséquemment, il en demande copie afin de pouvoir vérifier avec plus de précision certains éléments, a-t-il expliqué au SOLEIL.

SANYO



# bédard

INC

4885, 1re Avenue, Charlesbourg  
**623-9815**

Plaza Laval, 2750, Chemin Ste-Foy  
**651-9110**

281, boul. l'Ormière, Loretteville  
**842-3050**

---

**SANYO 31C400**  
**SPECTRA 2000**

- Télécouleur 14"
- Style High-Tech
- Auto-Chroma
- Prise d'écouteur

**GARANTIE DE 6 ANS**  
optionnelle, pièces et main-d'oeuvre

Pourquoi louer à **14\$ par mois?**  
1er versement en février 1985!

**349\$** ou moins

**SANYO VCR-4660**

- Minuterie 8 jours/4 émissions
- Possibilité de 105 canaux en câblodistribution
- Télécommande autonome à 9 boutons/11 fonctions
- Chargement frontal
- Recherche visuelle dans les deux sens
- Modèle plat "Slimline"

**GARANTIE DE 3 ANS**  
optionnelle, pièces et main-d'oeuvre

Pourquoi louer à **27\$ par mois?**  
1er versement en février 1985!

**649\$** ou moins

**GRATIS!** Carte de membre à vie d'un club vidéo, plus bon de 300\$ applicable à la location de cassettes.

---

**SANYO 91C615**  
**SPECTRA 2000**

- 108 canaux en câblodistribution
- Télécommande autonome à 16 fonctions
- Auto-Chroma
- Affichage de canal à luminodiodes

**GARANTIE DE 6 ANS**  
optionnelle, pièces et main-d'oeuvre

Pourquoi louer à **27\$ par mois?**  
1er versement en février 1985!

**649\$** ou moins



# 3 AMEUBLEMENTS TANGUAY LÉVIS BEAUPORT LES SAULES

## SUPER-SPÉCIAL BEAUTYREST 93<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE de SIMMONS



### UNE REE! LE AUBAINE! A NE PAS MANQUER!

Procurez-vous maintenant un ensemble matelas et sommier BEAUTYREST 93<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE de SIMMONS, avec toutes les caractéristiques de qualité exceptionnelle qui l'ont rendu célèbre. Avec ressorts individuellement ensachés, l'ensemble porte une GARANTIE DE 15 ANS.

Prenez note que les spécifications données pour l'ensemble de literie BEAUTYREST 93<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE sont identiques à celles du BEAUTYREST BACK CARE III de SIMMONS. Voilà, une aubaine à ne pas manquer.

Disponible dans les grandeurs suivantes:

ENSEMBLE SIMPLE 39"	ENSEMBLE DOUBLE 54"	ENSEMBLE QUEEN 60"
539 <sup>95</sup>	629 <sup>95</sup>	699 <sup>95</sup>



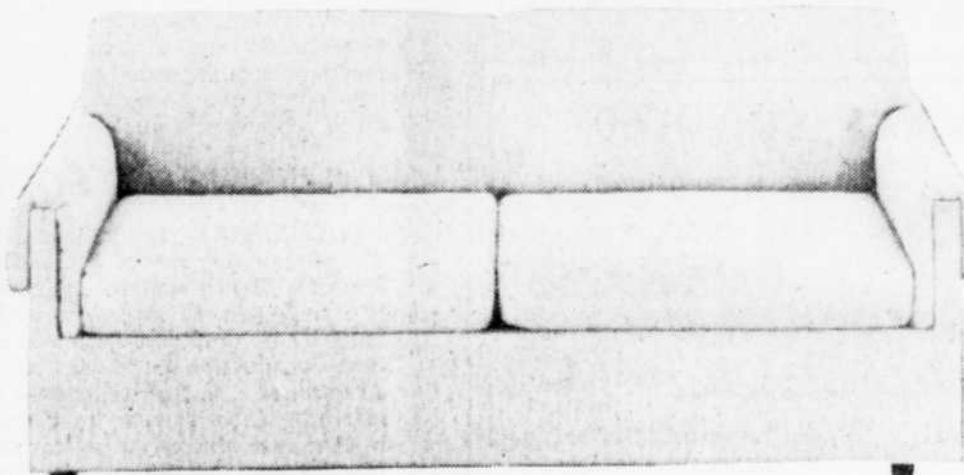
### MATELAS ET SOMMIER *Caresse* de SIMMONS

- Nouveau matelas moelleux souple et confortable avec dessus piqué
- Supporté par 512 ressorts Adjusto-Rest souples
- Sommier assorti prolongeant la durabilité du matelas
- Portant la GARANTIE SIMMONS de 10 ANS

ENSEMBLE SIMPLE 39"	384 <sup>95</sup>
ENSEMBLE DOUBLE 54"	439 <sup>95</sup>
ENSEMBLE QUEEN 60"	499 <sup>95</sup>

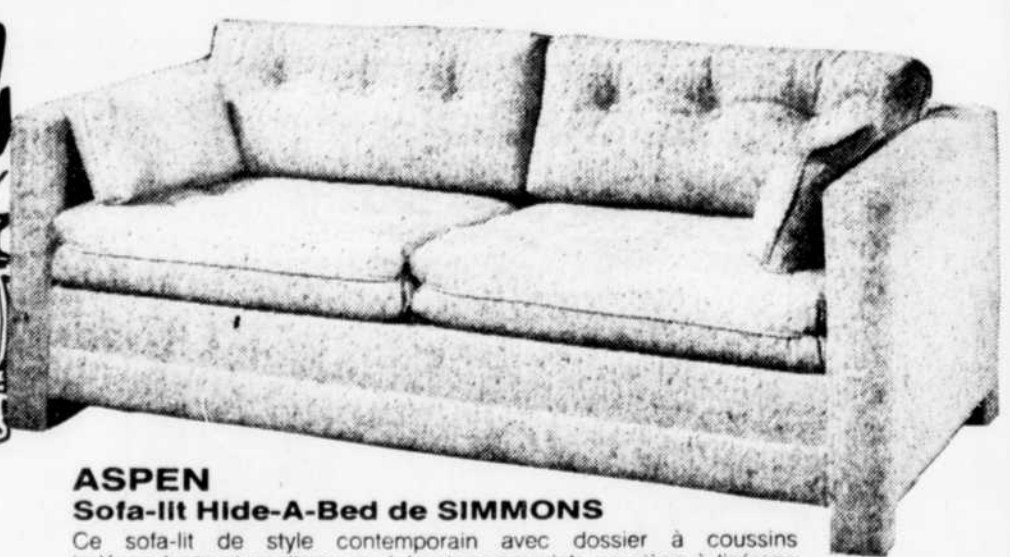
## ACHETEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX!

Achetez les sofas-lits de qualité Hide-A-Bed de Simmons



### SHERBROOKE Sofa-lit Hide-A-Bed de SIMMONS

Sofa-lit contemporain de dimension idéale pour un appartement. Dossier à coussins qui semblent indépendants, appuis-bras rembourrés et coussins de siège réversibles, à devant arrondi. Ce sofa-lit aux lignes modernes possède un confortable matelas Charm Rest de SIMMONS à 312 ressorts. Tissue tweed.



### ASPEN Sofa-lit Hide-A-Bed de SIMMONS

Ce sofa-lit de style contemporain avec dossier à coussins indépendants et capitonnage à boutons possède un siège à liséage central à l'avant et des coussins de dossier et de bras. Pourvu d'un confortable matelas Slumber King de Simmons à 312 ressorts de 74" de long. Tissue tweed.

Futurs couples, profitez de nos bas prix pour meubler votre foyer!

AMEUBLEMENTS  
**TANGUAY**

*là où on se sent  
en confiance...*

### SERVICES GRATUITS

- Livraison gratuite à travers la province
- Services professionnels de décorateurs
- Entreposage gratuit jusqu'au 31 décembre 1985
- Tous les meubles sont montés et installés sur place

LIVRAISON GRATUITE À TRAVERS LA PROVINCE

**LÉVIS**  
Place Tanguay  
833-4511

**BEAUPORT**  
535, boul. Sainte-Anne  
667-6282

**LES SAULES**  
1935, boul. Masson (Carrefour Les Saules)  
871-4411